

HENRI PÉRENNES

UN EVÊQUE BRETON

JEAN-MARIE-DOMINIQUE
DE POULPIQUET DE BRESCANVEL

EVÊQUE DE QUIMPER

(1759-1840)



QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, 7, RUE DES GENTILSHOMMES

1932

Imprimatür :

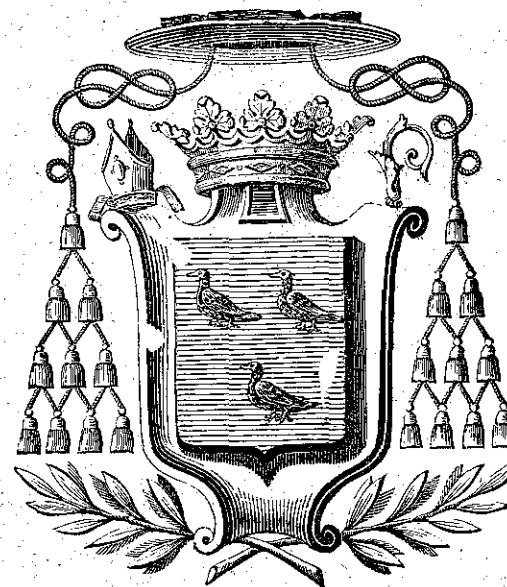
Corisopiti, die 18^a Octobris 1931.

† ADOLPHUS,

Ep. Corisopiten. et Leonen.

ARMOIRIES

DE MONSEIGNEUR DE POULPIQUET DE BRESKANVEL



A Monsieur Charles de Poulpique de Brescanvel,

respectueux hommage de l'auteur.



Monseigneur DE POULPIQUET DE BRESCANVEL.

UN ÈVÈQUE BRETON

JEAN-MARIE-DOMINIQUE DE POULPIQUET DE BRESCANVEL

ÈVÈQUE DE QUIMPER

(1759-1840)

CHAPITRE I

La Naissance. - Les Etudes. - Le Vicaire Général
de Léon. - Le Curé de Plouguerneau.

Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet vit le jour au château de Lesmel, en Plouguerneau (Finistère), le 4 Août 1759. Ce manoir existe encore, caché au sein des bois, si rares en cette région aride et battue par les vents du large ; il se trouve sur l'estuaire de l'Aber-Wrach, à deux kilomètres et demi au Sud-Ouest du bourg.

L'enfant naquit de l'union de messire Louis-Marie-Raymond de Poulpiquet et de Marie-Perrine-Cécile Denys, seigneur et dame de Brescanvel, Lesmel et autres lieux. Né lui-même à Plouguerneau, le 24 Novembre 1723, son père avait épousé, le 28 Mai 1755, Marie Denys, fille de messire Joseph-Michel Denys, chevalier seigneur de Lesmel, et de Marie-Jeanne de Kerven de Kersulec. Il fut conseiller au Parlement de Bretagne, de Janvier 1772 à 1789. Arrêté comme

suspect à Saint-Pol de Léon, incarcéré à Morlaix, du 3 Novembre 1793 au 3 Décembre 1794, il mourut à Saint-Pol, le 9 Septembre 1810. Sa femme avait déjà disparu de ce monde avant le 3 Novembre 1793.

Baptisé par son oncle maternel, l'abbé de Lesmél, recteur de Plouguerneau, Jean-Marie-Dominique fut tenu sur les fonts du baptême par messire Jean-Pierre-Marie Gilart de Keranflech et Marie-Marguerite Le Corre, dame de Kersulec. Avec le recteur, le père de l'enfant, ses parrain et marraine, signèrent au registre : François-Michel et Claude-François de Poulpique, — De Carné-Trécesson, — A. G. Kervendel, — Jeanne de Kerven, — Marie-Rennée Mayl.

Jean-Marie-Dominique avait un frère, Claude-Marie-Nicolas, né le 5 Décembre 1757. Deux autres frères devaient venir plus tard : Emilien-Marie-Claude, né le 9 Novembre 1770 et Jean-Baptiste-Félix, né le 29 Août 1774.

L'enfant commença ses études dans la maison paternelle, sous la direction d'un précepteur, et entra, très jeune encore, vers l'âge de neuf ans, au collège de Saint-Pol de Léon. Né avec un goût particulier pour les études sérieuses, il comprit de bonne heure la nécessité de s'instruire et de bien employer son temps. Aussi, contre l'ordinaire des enfants de son âge, ne se permettait-il jamais aucun amusement enfantin, qu'après avoir fait les devoirs de sa classe et appris les leçons de son professeur (1).

Pour remplir ses fonctions de conseiller au Parlement de Bretagne, son père alla habiter Rennes, vers 1772. Ce fut dans cette ville que le jeune de Poulpique fit ses humanités. Guy-Toussaint-Jules Carron, né à Rennes le 23 Février 1760, et qui publiera plus tard *Les Confesseurs de la foi pendant la Révolution*, préludait à cette époque dans la capitale de la Bretagne

(1) Sur le Collège de Saint-Pol, voir Abbés SALUDEN et KERBIRIOU : *Jean Péron et le Collège de Léon*, Brest, 1927, p. 15 ss.

aux admirables œuvres qui feront à jamais bénir sa mémoire tant sur la terre de son exil, l'Angleterre, qu'en France, sa patrie (1). La piété peu commune du jeune de Poulpique sympathisa avec celle du jeune Carron. Ils se lièrent d'une étroite amitié, et on les vit souvent ensemble visiter les familles indigentes et les élèves les moins réguliers, pour soulager et consoler les uns, et gagner les autres à l'amour de la vertu et de l'étude.

Après avoir terminé avec succès sa Rhétorique, sa Philosophie et sa Physique à Rennes, Jean-Marie-Dominique alla faire ses études à Paris, au Séminaire de Saint-Sulpice (2). Il passa sa « bachelière » avec distinction, et entra en Sorbonne, où il se trouva de la même licence que les abbés Fournier, mort évêque de Montpellier, Nicolon de Guérines, mort évêque de Nantes, Auger, vicaire général de Paris vers 1840. Il se lia également avec l'abbé Prémord qui devint chanoine de Saint-Honoré, et mourut en Angleterre en 1837, puis avec l'abbé Le Pappe de Trévern, originaire de Morlaix, évêque d'Aire, puis de Strasbourg sous la Restauration et qui entretiendra avec lui un charmant commerce épistolaire (3). Avec quel bonheur il s'est rappelé, pendant sa longue carrière, les années qu'il avait passées dans cette illustre maison ! Quelle haute estime il a toujours conservée pour les Aseline, les La Nergue, les Saint Martin !

Promu au sacerdoce en Septembre 1783, il était encore en licence lorsque Mgr de La Marche, évêque de Saint-Pol de Léon, le nomma chanoine de sa cathédrale ; mais il ne prit possession de son canonat qu'à la fin de sa licence. Le rang si honorable qu'il avait obtenu détermina son évêque à le prendre pour

(1) Abbé KERBIRIOU, *Jean-François de La Marche, évêque comte de Léon (1729-1806)*, Paris, Picard, 1924, p. 445.

(2) SALUDEN et KERBIRIOU, *op. cit.*, p. 24 ss.

(3) PILVEN, *Correspondance de M. Le Pappe de Trévern (1816-1839)*, Quimper, 1917.

l'un de ses grands vicaires. Comme vicaire général, il fut, dit-il lui-même dans une lettre conservée aux Archives municipales de Plouguerneu, « chargé de fort peu de chose », car il était le plus jeune des auxiliaires de Mgr de La Marche, et l'évêque « faisait presque tout par lui-même ». Il accompagna son évêque à l'Assemblée provinciale de Tours en 1788, puis, au mois d'Avril de cette même année, à l'Assemblée générale du clergé à Paris. Au cours de la deuxième séance, le 14 Mai, il fut nommé membre du Bureau pour la juridiction (1).

Malgré sa jeunesse et sa modestie, l'abbé de Poulpiquet se fit remarquer dans cette auguste et savante Assemblée.

Le cardinal de Boisgelin, alors archevêque d'Aix, et sans contredire l'une des grandes lumières du Clergé de France à cette époque, ayant émis et soutenu un avis qui ne paraissait pas à l'abbé de Poulpiquet avoir rigoureusement toutes les conditions de la plus complète exactitude, le jeune grand vicaire de Léon ne craignit pas de se lever contre, et de faire remarquer à l'Assemblée ce qui lui paraissait de moins exact dans le sentiment de l'illustre Archevêque. La justesse de ses observations fut reconnue par toute l'Assemblée et accueillie de la manière la plus flatteuse pour le jeune abbé breton.

L'abbé Dombideau de Crouseilhès, vicaire général d'Aix, ne fut pas le moins émerveillé de la justesse d'esprit de son confrère. Il ne put s'empêcher de le lui exprimer et conçut dès lors la plus haute idée de sa science théologique comme la plus haute estime pour sa personne. Aussi, en 1805, lorsqu'il fut nommé à l'Evêché de Quimper, se promit-il de prendre pour grand vicaire l'abbé de Poulpiquet, s'il le trouvait dans le diocèse.

(1) KERBIRIOU, *op. cit.*, p. 89-91, 277, 283.

Mais n'anticipons pas sur les faits. En 1788, M. l'abbé de Lesmel, recteur de Plouguerneu, et oncle maternel de l'abbé de Poulpiquet, demanda son neveu pour successeur.

Mgr de La Marche fit d'abord les plus grandes difficultés. L'abbé de Lesmel insista, mit en avant son grand âge, l'importance de la paroisse et les titres qu'elle avait à être gouvernée par un ecclésiastique sorti de son sein, et enfin Mgr l'Evêque de Léon se rendit à ses desirs.

C'est en breton que le nouveau pasteur de Plouguerneu parlait à son peuple. A peu près rien ne nous a été conservé de sa prédication bretonne. Voici une pièce assez curieuse de nos Archives épiscopales dont il est l'auteur ; elle a comme titre : *Exhortation pour un malade presque sans connaissance*. Nous la transcrivons telle quelle :

Toc'hor ouc'h va breur christen, a toc'hor bras, emouc'h marteze var ar point da vervel. Recommandit ta oc'h éne da zoué er moment ma quen important a quen decisif evit o silvidigues. Goulennit diganta pardoun eas an oll pehejou o cheus commettet epad o puez.

A possubl evè no pet quet eur guir glac'har da vesa offanset un doué pehini a so bet quer carantesus en oc'h andret, un doué pehini en deveus o crouet ac'h o furmet erves e imach, un doué pehini pa o poa meritet an ivèrn, pa oac'h collet dre ar pec'het en deveus prennet dre ar goad oc'h ar maro eus e vap unic. En em dolit gat fissians étre e daouarn. Ne ello quet refusi deoc'h o grac o pardoun ouc'h e goulenn en ano e vap muia caret a dre ar vertus eus ar goad precius en deveus scuillet evidoc'h var ar groas.

Mar deus ive unan bennac'h oc'h offanset pardounit deza a galoun vad. Rac ne zeus pardoun ebet nemet evit ar re pardoun ive eus o gostès do nessa.

En em adressit da Jesus en eur lavaret deza: Jesus

va salber o pet truez ousin. Va Jesus o pastor carantesus, recevit va ene etre o taouarn. Ar bues a poa roet dign o rentan deoc'h oc'h en em soumetti do volonté divin. Guerc'hes sacr, mam eus ar pecheurien deut dam sicour a dam assista en heur eus va maro. A chui va paeron santel chui oll sent ac oll senteset eus ar barados, intercedit evidon ach obtenit va grac a va fardoun digant va zoué.

Grit ganenme va breur christen a chaloun an act ber ma a gontrition epad e roin deoc'h an absolven eus o pechejou. C'heus a meus da veza oc'h offanset va doué dign da veza caret, me a bromet den em viret dre o grac diouc'h peb péchet.

Va breur christen, roet emeus deoc'h an absolven. Grit brema var va lerc'h un act a garanties, un act a esperanc, un act a feiz. (Suivent ces trois actes, puis le prêtre ajoute :)

Va breur christen, offrît ar poaniou eus o clenvet da zoué en eur speret a binigen, a duit do unissa gant ar poaniou en deveus souffret evidoc'h or Salber o vervel var ar groas.

CHAPITRE II

La Révolution. - L'abbé de Poulpiquet en Angleterre.

Quiberon. - Retour à Plouguerneau.⁽¹⁾

Les circonstances ne tardèrent pas à prouver que l'abbé de Poulpiquet ne possédait pas à un moins haut degré le zèle et la force qui font les bons pasteurs, que l'habileté et la sagesse qui font les grands vicaires.

Tout le monde connaît le décret du 27 Novembre 1790, par lequel l'Assemblée Nationale exigea des

(1) Pour ce chapitre, on a utilisé la *Notice nécrologique* sur Mgr de Poulpiquet, parue en Mai 1840 dans *l'Univers*.

Archevêques, Evêques et autres ecclésiastiques, un serment de fidélité à la Constitution civile du Clergé. Aussitôt que ce décret eut été notifié à l'abbé de Poulpiquet, il se rendit à la tête de son clergé paroissial au sein de l'Assemblée municipale de Plouguerneau, le 20 Janvier 1791. Il demanda à présenter quelques observations et la Municipalité lui ayant témoigné le désir de l'entendre, il prononça le discours suivant qui respire une foi et un courage digne des premiers confesseurs :

« MESSIEURS,

» La démarche que nous faisons auprès de vous n'est pas l'effet de la détermination du moment, qui dicte souvent des volontés incertaines, des résolutions précipitées, c'est le fruit des plus sérieuses réflexions sur nos devoirs les plus sacrés. Depuis longtemps, nous ne vivons plus que pour la douleur. Chaque jour, chaque heure, nous en apporte une nouvelle, en nous apprenant les périls de l'Eglise de France, les atteintes portées par l'Assemblée nationale à la Religion d'un Dieu dont nous avons l'honneur d'être les ministres. Assez longtemps nous avons dévoré nos larmes, assez longtemps nous avons pleuré dans le secret de nos maisons ; maintenant nous venons pleurer au milieu de vous. Si vos larmes viennent se mêler à celles que nous répandons devant le Seigneur pour désarmer sa colère, nous relèverons de la poussière nos fronts abattus, et notre tristesse se changera en joie à la vue de ces précieuses larmes qui attesteraient le plus tendre attachement à la Religion de nos Pères.

» Des décrets de l'Assemblée nationale nous ordonnent de prêter le serment d'être fidèles à la Constitution décrétée par elle et sanctionnée par le Roi, relativement à l'organisation, dite civile, du Clergé ; ils nous prescrivent de prononcer ce serment à la face des Saints Autels, et dans l'Assemblée du peuple sous

peine d'être privés de notre traitement et d'être déchus du gouvernement des âmes. Notre serment le voici : c'est de renoncer à un traitement qui ne peut être que le salaire du crime ; nous ne vendrons pas aux nouveaux Césars nos âmes, le prix du sang d'un Dieu, mais nous vous déclarons, pour le salut des vôtres, que nous ne pouvons cesser d'être vos pasteurs et vos conducteurs dans la foi en vertu des décrets d'une Assemblée purement politique. Que serait devenue la primitive Eglise si la désobéissance aux volontés des Empereurs avait suffi pour faire disparaître les pasteurs auxquels Jésus-Christ avait confié les intérêts de la Religion, pour ôter et suspendre la juridiction spirituelle. Nous vous répétons ce que nous avons déjà enseigné dans la chaire de vérité, qu'il n'appartient pas à l'Eglise d'établir les règles de sa discipline et de les modifier suivant les divers intérêts des différents peuples ; que tout pasteur qui ne vous serait pas donné par votre seul et légitime Evêque, l'Evêque de Léon, ne serait qu'un instrus, un loup dans le Bercaïl ; qu'un pasteur ne peut être privé de la juridiction que Dieu lui a donnée sur les âmes que par sa démission volontaire et acceptée, ou par le jugement de ses Supérieurs ecclésiastiques.

» Nous ne parlerons pas de la spoliation du Clergé décrétée par la même Assemblée dite Nationale. N'aurions-nous pas à craindre qu'au moment même où le refus du serment exigé nous fait renoncer à tout intérêt temporel, vous ne vinssiez à soupçonner que nos réclamations sont dictées par les regrets de nos jouissances personnelles ? Nous nous bornerons à vous manifester le désir le plus sincère de faire le sacrifice de toutes nos fortunes à la chose publique. Que les individus actuels du Clergé de France soient privés, s'il le faut, de l'usufruit de leurs bénéfices pour alléger le poids immense d'impôts qui menace le peuple ; mais nous ne pouvons étendre plus loin nos vœux et nos

sacrifices sans devenir coupables. Nous demandons que les biens de l'Eglise soient rendus à nos successeurs. Ce ne sont point des propriétés dont nous puissions disposer à notre gré ; ce sont de saintes substitutions que nous devons à la piété de nos pères, et dont il ne nous est pas permis d'entreprendre ni de détourner le cours.

» Nos chers paroissiens, de quel pesant fardeau nos cœurs se trouvent déjà soulagés ! Nous avons fait notre devoir, notre conscience nous en rend le doux et consolant témoignage. Maintenant nous nous croyons dignes de déposer dans vos mains notre profession de foi. Recevez-la pour être la règle de votre conduite et de votre croyance dans ces temps difficiles, et comme un témoignage du dévouement de vrais Pasteurs qui ne craignent pas de donner leur vie pour leurs ouailles. »

Puis il déposa entre les mains du digne Maire de Plouguerneau, A.-B. Abjean, la profession de foi qui suit :

« Nous, soussignés, Recteur, Vicaires et Prêtres de la paroisse de Plouguerneau, pleins de confiance dans la bonté et la miséricorde de Jésus-Christ, notre Sauveur, déclarons que la crainte de nous voir privés de notre traitement, que l'aspect même des dangers dont nous environne la force publique, ne nous arrachera jamais un serment que la Religion catholique, apostolique et romaine nous défend de prononcer. Plutôt endurer les tourments de toute espèce que de renoncer à la foi, que de jurer le maintien d'une constitution qui en renverse les premiers fondements.

» Il est de foi qu'à l'Eglise seule, c'est-à-dire au Souverain Pontife uni au corps des Evêques, appartient le gouvernement de l'Eglise.

» Il est de foi qu'à l'Eglise seule a été confiée la puissance des clefs, qu'à elle seule et non à une Assemblée

politique, il a été dit : « *Ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel et ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel* ».

» Il est de foi que l'Eglise seule peut étendre ou restreindre les bornes de sa juridiction spirituelle.

» Il est de foi qu'aucun pasteur ne peut tenir sa mission que de l'Eglise.

» Il est de foi que les Evêques seuls sont juges de tout ce qui concerne la foi, les mœurs et la discipline ; que par conséquent les pasteurs du second ordre ne peuvent dicter des décrets sur ces matières et que leurs fonctions se bornent à donner aux peuples qui leur sont confiés l'exemple de la soumission la plus entière à tous les décrets qui émanent des premiers pasteurs.

» Tous ces principes sont ou méconnus ou attaqués par les différents décrets qui composent la constitution civile du Clergé. Nous trahirions donc notre conscience, nous deviendrions donc des apostats de la foi en souscrivant au renversement des vérités catholiques. Non, les paroles de notre vertueux Evêque de Léon, dans sa circulaire du 28 Juillet 1790, de ce Prélat digne des plus beaux jours de l'Eglise et que nous regardons toujours comme notre seul et légitime Evêque, ne cesseront de retentir à nos oreilles et au fond de nos cœurs : *nous espérons de la grâce de Dieu de demeurer fidèles jusqu'à la mort et de sceller s'il le faut de notre sang le refus du serment exigé.*

» Signé : de Poulpiquet, recteur de Plouguerneu, chanoine du Léon, licencié en théologie de la Faculté de Paris et de la Maison de Sorbonne, vicaire général du Diocèse ; J. Botoirel, G. Roudaut, F. Balcon, F. Bleunven, vicaires de Plouguerneu ; G. Appamon, Le Goff, prêtres de Plouguerneu. »

La Municipalité, après avoir entendu les considérations de M. l'abbé de Poulpiquet, reçut sa profession de foi signée par lui et par ses prêtres adjoints, et

déclara que s'en tenant aux décrets précédents de l'Assemblée nationale, qui proclamaient la liberté de toutes les opinions religieuses dans toute l'étendue de l'Empire français, elle n'exigerait pas du Clergé de la paroisse le serment demandé par le décret du 27 Novembre 1790 ; en outre, qu'elle-même inviolablement attachée aux principes de la Religion catholique, apostolique et romaine, qu'elle avait toujours professés et qu'on venait de lui rappeler, elle refusait d'adhérer à la constitution dite civile du Clergé, à moins que toute l'Eglise de France n'y adhérât et qu'elle ne fût approuvée par le Saint-Siège.

Le discours de M. l'abbé de Poulpiquet et la profession de foi du Clergé de Plouguerneu furent lus au prône de la grand'messe, le mercredi suivant, 2 Février, fête de la Purification. Cette lecture fut souvent interrompue par les applaudissements, les larmes et les sanglots des fidèles.

Le 10 Avril suivant, le District s'occupa du remplacement des Recteurs non assermentés de son ressort. Il donna pour curé à la paroisse de Plouguerneu un nommé Le Gall, vicaire de Plounévez. Ce curé constitutionnel s'y rendit le dimanche 15 Mai, accompagné de plusieurs membres du District et du Club de Lesneven.

A la vue du faux Pasteur, les religieux habitants de Plouguerneu jetèrent un cri d'indignation ; la consternation fut générale. Les officiers municipaux calmèrent cette agitation des esprits en représentant à leurs concitoyens les conséquences fâcheuses que pourraient avoir pour eux des actes peu mesurés. L'heure de la grand'messe sonne, tout est préparé pour le sacrifice : les ornements, le pain, les cierges... La Municipalité avait cru devoir prendre ces précautions pour éloigner tout soupçon d'une résistance physique. Le curé constitutionnel sort de l'auberge, se rend à l'église, mais elle est déserte, pas un municipal, pas un fidèle.

L'intrus, déconcerté par cette solitude, sort sans dire la messe et part avec ses compagnons.

Le District, furieux d'avoir été ainsi joué, ordonne une assemblée générale de tous les habitants et notables de Plouguerneau pour l'élection d'un Pasteur. Elle est fixée au 19 Mai, dans la chapelle de Notre-Dame du Val (Traon). Deux membres du District s'y rendent ; ils intriguent, ils menacent, mais rien n'ébranle les habitants de Plouguerneau ; ils demeureront fidèles à leur Dieu, attachés à leur Pasteur légitime. L'intrus Le Gall est rejeté de nouveau, et M. l'abbé de Poupiquet est élu à l'unanimité moins une voix.

Joué de nouveau, le District emploie la force armée pour l'installation de son curé constitutionnel : 600 hommes de troupe de ligne, et autant de nationaux, partirent de Brest avec quatre pièces de canon et ce fut au milieu de cet appareil militaire que l'intrus Le Gall prit possession. Par ordre du District, les municipaux de Plouguerneau furent arrêtés, et M. l'abbé de Poupiquet fut obligé de s'enfuir ; il partit pour Saint-Pol de Léon. Une dame de ses parentes, ayant su qu'on devait l'arrêter, lui en donna avis par un billet écrit en ces termes : « Monsieur l'Abbé, toutes les personnes qui portent intérêt à votre position, croient comme moi, que vous n'avez rien de mieux à faire que de prendre les eaux ». L'abbé de Poupiquet comprit très bien le sens de ce billet ; il se rendit immédiatement à Roscoff, s'embarqua à *Pors-ar-Bascon*, le 6 Juillet 1791, sur un navire faisant voiles pour Jersey, et trouva ainsi par le fait son salut, en prenant les eaux de la Manche.

Au début de Mars 1794, il quitta Jersey pour se rendre à Londres par Southampton. Son passeport porte qu'il a 34 ans, 5 pieds et 6 pouces de hauteur et des cheveux sombres... Dans la capitale anglaise, il habite un faubourg : n° 188, *Great Russel Street, Blooms-*

bury. — Plus tard, on le retrouve à Clumber-Park, près d'Oxford, chez la Duchesse de Newcastle.

Une lettre de lui, conservée aux Archives paroissiales de Plouguerneau, nous apprend qu'au cours de son émigration il trouva des moyens de subsistance dans les leçons de grammaire française qu'il allait colportant d'une maison à l'autre. Il semblerait qu'il ait également donné des leçons de latin et d'italien ; nous avons, en effet, noté parmi les livres de langue anglaise qu'il acquit alors, quelques grammaires, l'une française, deux latines, une quatrième italienne (1).

En 1795, eut lieu l'expédition de Quiberon. Désireux d'opérer en France le rétablissement des Bourbons, bon nombre d'émigrés d'Angleterre prirent place dans dix vaisseaux anglais. En comprenant les prisonniers républicains, qui devaient plus tard les trahir, ils étaient 5.000 hommes, répartis en cinq régiments. L'abbé de Poupiquet s'embarqua comme aumônier du régiment d'Hector, formé de 700 marins.

Le 25 Juin 1795, ce convoi se trouve devant Quiberon. Quelques jours plus tard, le débarquement a lieu à Carnac, et le corps d'Hector campe près de la bourgade. Il participe, dans la nuit du 2 au 3 Juillet à la prise de la presqu'île de Quiberon. Le 6 Juillet, par suite du désaccord entre leurs chefs, les royalistes doivent se replier sous la poussée des troupes républicaines.

Le 15 Juillet débarque à Carnac un second convoi venu d'Angleterre, sous les ordres de Sombreuil. Trouvant devant lui des troupes républicaines, il doit se rembarquer presque aussitôt. Le 16, à une heure du

(1) DR LÉVIZAC : *A theoretical and practical Grammar of the French Tongue...*, London, 1799 ; *An Introduction to the latine tongue for the use of Youth*, Eton, 1797 ; WALKER : *English Examples of the Latin Syntax*, London, 1719 ; VENERONI : *The Complete Italian Master*, London, 1786. — Comme grammaire anglaise, M. de Poupiquet possédait BICKNELL : *The grammatical Wreath or a complete system of english grammar*, London, 1790.

matin, Puisaye, à la tête des émigrés, s'attaque au fort Sainte-Barbe, situé non loin de Plouharnel. Une fusée partie de Carnac lui annonce que le débarquement du second convoi est chose faite. Il était entendu qu'une nouvelle fusée indiquerait éventuellement le rembarquement ; on oublia de la tirer. Les républicains laissent approcher les troupes de Puisaye et de d'Hervilly, et quatre batteries les foudroient. Malgré l'héroïque résistance du corps d'Hector, dont 60 officiers et beaucoup de marins succombent, d'Hervilly doit ordonner la retraite. Comme les autres aumôniers, l'abbé de Poulpiquet, pendant la bataille, procura aux blessés et aux mourants les secours corporels et spirituels.

Le 17 Juillet, avec 1.500 hommes, Sombreuil débarque devant Quiberon. Mais il ne peut s'opposer à la marche de Hoche, qui s'est emparé, le 20 Juillet, du fort Penhièvre, grâce à la trahison des prisonniers républicains amenés d'Angleterre par le premier convoi. Les royalistes sont refoulés au fond de la presqu'île, et les voici acculés à la mer. Des malheureux se précipitent à l'eau, pour gagner les chaloupes envoyées par l'escadre anglaise. Ceux qui ne peuvent y trouver place s'y cramponnent, mais quand la barque est pleine, force est de les repousser à coups de rame. L'abbé de Poulpiquet, excellent nageur, se présente à l'une des chaloupes ; des paysans bretons le reconnaissent et le hissent sur la barque. Il a toujours assuré que loin d'avoir été repoussé à coups d'aviron, on lui procura toutes les facilités pour entrer dans la première embarcation qu'il atteignit (1). C'est ainsi qu'il put gagner la terre hospitalière de la Grande-Bretagne (2).

(1) Notice nécrologique, publiée dans l'Univers.

(2) Mgr de Lamarche était opposé à tout projet d'intervention armée de la Grande-Bretagne sur nos côtes de l'Ouest. (KERRIQU, *op. cit.*, p. 473 ss.)

Cerné au Fort-Neuf, son dernier asile, Sombreuil dut capituler. Il fut fusillé, avec un grand nombre de ses soldats, non loin d'Auray, sur le terrain que l'on appelle *le Champ des Martyrs*. Depuis 1824, une chapelle expiatoire se dresse à cet endroit. A la Chartreuse d'Auray, un monument en marbre blanc, de la même époque, renferme les ossements des victimes.

Pourvu de son certificat d'amnistie, le 15 Février 1802, l'abbé de Poulpiquet rentre en France, et reprend possession de son ancienne paroisse, qui, demeurée fidèle à son Dieu et à ses principes, accueille son ancien et légitime pasteur avec les transports de la plus vive joie (2 Juin 1802).

Plus tard, en 1824, dans sa première lettre pastorale, Mgr de Poulpiquet tracera un sanglant tableau des crimes de la Révolution, et en montrera la cause dans les errements de cette fausse philosophie que l'on a prétendu substituer à la vraie religion.

CHAPITRE III

L'abbé de Poulpiquet, Curé de Plouguerneau, puis Vicaire Général de Quimper

(1802-1823).

A Plouguerneau, le nouveau venu allait bientôt retrouver avec plaisir quatre de ses anciens collaborateurs : MM. Bothorel, Bleunven, Le Goff et Appamon. Par une lettre du 2 Janvier 1804, Mgr André, évêque de Quimper, lui promettait de les lui conserver, à titre de vicaires. Les trois derniers lui étaient d'autant plus chers que, nés à Plouguerneau même, ils avaient été faits prêtres par les soins et aux dépens de son oncle de

Lesmel, ancien recteur de la paroisse. Au début de 1804, vivait aussi à Plouguerneau un prêtre habitué, l'abbé Yves Laot, originaire de l'endroit, et tellement infirme qu'il fallait l'assister pour lui permettre de monter à l'autel.

Nommé à l'évêché de Quimper, le 30 Janvier 1805, Mgr Dombideau de Crouseilles choisit comme grands vicaires MM. de l'Arc'hantel et Frollo. A peine avait-il eu le temps de se mettre au courant des affaires du diocèse qu'il les perdait coup sur coup, en Février et Mars 1806. Connaissant déjà de longue date l'abbé de Poulpiquet, il lui demanda de vouloir bien prendre la place de M. Frollo, à titre de vicaire général. Cette nomination ne fut rendue définitive qu'à la suite de pourparlers laborieux, ainsi que l'atteste l'échange de correspondance entre l'abbé de Poulpiquet et l'Evêque. L'ancien vicaire général de Mgr de La Marche ne quitta qu'à regret sa paroisse chérie de Plouguerneau, et sur les instances réitérées de Mgr Dombideau.

Il retrouva à Quimper son vieil ami l'abbé Le Dall de Tromelin, nommé à la place de M. de l'Arc'hantel. « Tous deux étaient Léonards et « bons Léonards », ayant séjourné à Léon, « la Terre promise, où l'on a du zèle pour la gloire de Dieu ». Avec MM. Costiou et Le Clanche, spécialement chargés du secrétariat, ils constituaient la famille épiscopale et formaient comme une société d'ancien régime exquise de délicatesse et de simplicité, d'où le souci des affaires sérieuses n'excluaient pas la fine bonhomie » (1).

L'œuvre de Mgr Dombideau fut une œuvre de restauration religieuse au diocèse de Quimper, et l'abbé de Poulpiquet y fut intimement mêlé. Bornons-nous à noter quelques détails le concernant personnellement.

A la nouvelle des victoires de Napoléon à Enzersdoff et à Wagram, M. de Poulpiquet, en l'absence de

(1) PILVEN : *Mgr Dombideau de Crouseilles...*, Quimper, 1915, p. 43.



+ p. v. évêque de quimper

Monseigneur DOMBIDEAU DE CROUSEILLES.

l'Evêque, avait ordonné un *Te Deum*, mais sans faire suivre son ordonnance de la lettre impériale. Le ministre des Cultes s'en offusqua, et présenta à l'Evêque une réclamation. Celui-ci ne manqua pas de justifier la conduite de son vicaire général (1).

Vers la même époque, MM. le Dall de Tromelin et de Poulpiquet adressèrent une lettre aux fidèles pour leur rappeler l'obligation de la conscription, et leur succès fut tel que, sur les 810 conscrits qui formaient le contingent du département, un ou deux seulement manquèrent à l'appel (2).

Licencié en Sorbonne, l'abbé de Poulpiquet s'intéresse spécialement aux jeunes clercs du diocèse, et leur fait passer les examens. Ils étaient, hélas ! en petit nombre. Le 29 Août 1807, notre Grand Vicaire donne à Monseigneur le bilan de la prochaine rentrée : « Je crois pouvoir vous annoncer dix sujets du collège de Léon pour votre Séminaire, huit de l'école de M. Poulzot (3), trois du collège de Quimper, au moins un de celui de Quimperlé ; ce qui, réuni à dix ordinands qui vous demeurent, vous donne trente-deux séminaristes » (4).

Le 16 Août 1808, M. de Poulpiquet écrit à l'Evêque : « Je ne puis vous dire combien j'ai été content des jeunes ordinands ; théologiens et logiciens ont fait merveille ; tout le monde est enchanté et convient que, dans les plus beaux jours du Séminaire, on ne soutenait pas mieux les thèses. Voilà un succès qui répond très bien aux mauvaises plaisanteries qu'on nous préparait à Léon ». Et vers la fin de la même année, le Grand Vicaire pouvait mander à son Evêque, en plaisantant sur les prévisions pessimistes de M. Péron : « Votre Séminaire vous donnera bien des con-

(1) PILVEN, *op. cit.*, p. 114-118.

(2) *Ibid.*, p. 111-112.

(3) Ecole tenue au château de Penmarc'h, en Saint-Frégant.

(4) PEYRON : *Notice historique sur les Séminaires de Quimper et de Léon*, Quimper, 1899, p. 153.

solutions. Un très grand nombre de nouveaux élèves commence à très bien faire en logique. Je crois que, pour cette fois, on ne nous accusera pas, dans un certain coin du diocèse (Léon), d'avoir rempli le Séminaire de sujets faibles et incapables d'y suivre les études qui s'y font » (1).

Au mois de Mars 1813, en l'absence de Mgr Dombideau, les ordinands de Quimper doivent se rendre à Hennebont, pour y recevoir l'ordination de l'Evêque de Vannes, Mgr Beausset. Conduits par un directeur du Séminaire, ils sont sous la haute direction de l'abbé de Poulpiquet. Celui-ci, à la date du 24 Mars, raconte ainsi le voyage à son Evêque :

« Mgr l'Evêque de Vannes arriva à Hennebont le 12, à midi (vendredi). Je m'y étais rendu dès le mercredi. Nos jeunes ordinands, partis le jeudi de Quimper, entraient en ville au moment où l'on sonnait les cloches pour le prélat. Je l'avais devancé chez le Curé, où j'étais allé l'entendre. Je lui demandai la permission de lui présenter nos jeunes gens après dîner. Il les accueillit avec la plus grande bonté, et me dit que nos séminaristes avaient la meilleure tenue ; c'était vrai. M. Le Gall, qui accompagnait l'Evêque, désira les exercer pour le lendemain. Je les suivis à l'église. Ils se tirèrent à merveille de cet exercice préparatoire, et M. Le Gall m'en fit compliment. Le jour de l'Ordination, pas un ne se trompa dans les cérémonies, ce qui me valut un nouveau compliment. J'avais bien recommandé à M. Louédec de les exercer.

(Le jour même de l'Ordination), « à 2 heures, je partis à cheval pour me rendre à Quimperlé. Les ordinands ont eu un temps très froid et très sec dans tout leur voyage et, par conséquent, un temps beau

(1) PEYRON : *Notice historique sur les Séminaires de Quimper et de Léon*, Quimper, 1899, p. 157.

pour marcher. La plupart étaient à pied. Le vendredi, jour de leur arrivée à Hennebont, il y eut de la neige une grande partie de la matinée, ce qui me donna des inquiétudes. Cependant, tout le monde arriva en bonne santé. Revenus à Quimperlé, le jour de l'Ordination, nous y avons passé le dimanche. Nous en sommes repartis le lundi, au nombre de trente-huit, laissant derrière nous deux ordinands, MM. Mével et Colin. Le premier avait une fluxion au visage, le second un peu de fièvre.

» Nos ordinands ont été parfaitement bien accueillis à Quimperlé, où M. Henry avait préparé les voies, et à Hennebont, grâce à M. l'abbé Mauduit, dont la famille remplit la ville d'Hennebont, et qui nous y avait précédés dès le lundi. M. le Curé d'Hennebont se proposait de donner à dîner à tout notre monde les deux jours ; je me refusais à cette trop charitable invitation. Nos jeunes gens furent très bien chez le traiteur choisi par M. le Curé, à 30 sous par tête, sans le vin, pour les deux dîners. Le soir, ils furent distribués chez les différents habitants, qui les reçurent à bras ouverts et qui leur donnèrent la collation. Ils témoignèrent le regret de ce qu'on ne les leur avait pas laissés pour le dîner. J'ai logé chez Mme de la Féronière, ancienne connaissance d'émigration » (1).

Pour assurer le recrutement du Séminaire, l'abbé de Poulpiquet envisage la création et la multiplication, dans les paroisses, d'écoles où l'on enseigne le latin. C'est une de ces écoles, établie à Meilars, en 1810, qui sera le berceau du Petit Séminaire de Pont-Croix (2).

Dès le 14 Août 1814, les notables du Léon avaient sollicité de Louis XVIII le rétablissement du siège que le dernier Evêque, Mgr de la Marche, avait tant illustré. Enfant de Léon, lui-même, l'abbé de Poulpiquet

(1) PEYRON, *op. cit.*, p. 167-168.

(2) *Bulletin de la Commission diocésaine d'Histoire et d'Archéologie*, 1908, p. 257 ss.

travailla dans ce sens, et, pour aboutir, il mit en œuvre toutes les influences. Ce fut en vain.

« Le cœur vous aurait saigné, écrit-il à une dévouée correspondante, si vous vous étiez trouvée à Léon au moment où la nouvelle que ce diocèse demeurait supprimé se répandit dans la ville. Ce furent des gémissements, des pleurs même, un deuil, une consternation générale. Rien ne ressembloit plus à celle des Royalistes au 20 Mars. Pour moi, ne pouvant soutenir le spectacle d'une telle douleur, d'une douleur que je partageois aussi vivement qu'aucun autre, je me hâtai de quitter la ville et d'aller, me réfugier à la campagne d'un de mes frères. J'avois besoin de solitude pour me remettre et me prêcher la résignation. Je me trouvois tombé de bien haut, car d'après votre lettre du 19 Novembre et les motifs que nous avions donnés pour le rétablissement du siège épiscopal de Léon, nous regardions presque comme impossible qu'il ne fût pas compris dans la nouvelle organisation de l'Eglise de France. » De nouvelles espérances basées sur les élections de 1817 ne tardèrent pas à être déçues (1).

A Paris, au début de 1816, Mgr Dombideau avait donné, pour un évêché, le nom de M. de Poulpiquet. L'un des amis de Jean-Marie-Dominique, dans une note qui dut être remise à Mgr l'Evêque de Chartres, exposait ses titres à la faveur du Gouvernement : Grand Vicaire de Léon et parent de Mgr de La Marche, il partagea tous les travaux de ce prélat durant son séjour à Londres, et sollicita la place d'aumônier au régiment d'Hector, dans l'expédition de Quiberon. Depuis sa rentrée en France, son influence n'a fait que grandir et elle s'est fait particulièrement sentir aux dernières élections.

En Janvier 1823, il fut proposé pour l'évêché de Lan-

(1) PILVEN, *op. cit.*, p. 181.

gres. Sur son refus, exprimé dans une lettre du 25 de ce mois, le prince de Croy, évêque de Strasbourg et grand aumônier de France, lui écrivit le 5 Février :

« Je m'affligerais avec tous les amis de la religion si vous pouviez persister dans les motifs d'excuse que vous alléguiez. Ce premier mouvement prouve votre modestie qui est le plus sur garant de la bonté du choix dont le Roi vous a honoré... Ce ne sera pas dans le moment où la monarchie légitime attend la plus solide restauration de la restauration de l'épiscopat que vous déclinerez le poids de cet auguste ministère... Je n'ai pas besoin d'insister davantage... Je suis d'ailleurs persuadé que vous avez d'avance réfléchi sur les malheureuses suites d'un refus aussi nuisible à la religion qu'il seroit désormais difficile à justifier.

» P. S. — Rassurez-moi au plus tôt et consolez-moi. D'aussi puissants motifs que ceux que j'ai eu l'honneur de vous alléguer ne peuvent manquer de produire leur effet sur un prêtre aussi animé que vous du véritable esprit de son état » (1).

Le 25 Février, Mgr de Croy insiste :

« Il est impossible dans l'état actuel de l'église de France d'entendre, sans en être profondément affligé, un ecclésiastique appelé à l'épiscopat prononcer le mot *refus*. Les besoins de l'Eglise exigent essentiellement dans un Evêque la science des anciennes traditions... La santé est désirable, mais autrefois on ne cachait pas sous le boisseau les confesseurs de la foi mutilés... Vos qualités ne seroient pas compensées dans une autre personne par une santé meilleure... vos infirmités ne nuiront pas à ce que l'Eglise attend de vos vertus et de vos lumières... ne me parlez plus de refus. »

Deux jours plus tard, Mgr Dombideau écrit au Grand

(1) Archives de l'Evêché.

Aumônier : « ... J'ai d'abord engagé M. de Poulpiquet à accepter, mais l'altération de sa santé depuis un an ne justifie que trop le refus d'accepter Langres. »

L'Evêque de Quimper mourut dans la nuit du 28 au 29 Juin 1823. Un mois plus tard, le 27 Juillet le général commandant d'Arras, M. de Cheffontaines, mande à l'abbé de Poulpiquet : « J'ai écrit à l'abbé de Lamennais, vicaire général du Grand Aumônier, pour qu'il lui parle de vous pour l'évêché de Quimper... Je lui disais que vous ne refuseriez pas cette fois, n'ayant pas de déplacement à faire, et que vous y pourriez soigner votre santé, qui a besoin de l'air natal. Je lui ajoutais que vous parlez la langue du pays, ce qui est très avantageux et presque nécessaire dans ce département. »

Les 16 et 19 Août, M. Corbière, ministre de l'Intérieur écrit à M. de Poulpiquet : « Veuillez me marquer si le Grand Aumônier, en vous présentant à la nomination du Roi pour l'évêché de Quimper pourroit être assuré de votre acceptation ». Et l'abbé répondait, le 27 du même mois : « Ma santé est devenue meilleure, mais je ne suis pas entièrement rétabli. Par ce motif, joint à l'intime conviction que je n'ai ni les vertus ni les talents... j'ose vous prier de songer à un sujet plus méritant. Si cependant votre Altresse croit devoir persister, je ne me croirais plus permis de persévérer dans mon refus » (1).

(1) Archives de l'Evêché.

CHAPITRE IV

L'Évêque de Quimper, sous la Restauration.

(1823-1830)

Monseigneur Dombideau mourut le 28 Juin 1823, à onze heures du soir.

Le lendemain, le Chapitre nomma comme vicaires capitulaires, MM. de Tromelin, de Poulpiquet, Mauduit et Henry. Dans une nouvelle assemblée capitulaire du 8 Août, les deux premiers furent désignés comme vicaires généraux, et le Roi, peu après, les reconnut comme tels.

Le 12 Septembre, M. de Poulpiquet était nommé évêque de Quimper, et dix jours plus tard, accompagné de M. Mauduit, il partait pour Paris.

Préconisé le 4 Mai 1824, le prélat fut sacré le dimanche de la Trinité, 13 Juin, à Notre-Dame de Paris, par Mgr de Quélen, pontife d'origine bretonne, assisté de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, et de Mgr Millau, de Nevers, condisciple du nouvel évêque. M. Mauduit assistait à la cérémonie.

Le 24 Juin, Mgr de Poulpiquet adressait à son diocèse sa première lettre pastorale. Il commence par faire part à ses ouailles des sentiments qu'il a éprouvés devant l'offre de l'épiscopat :

« Revenus du trouble que nous avons éprouvé de notre nomination si inattendue à une dignité que nous sentions beaucoup au-dessus de nos forces et de nos faibles moyens, nous nous trouvions heureux, Nos très chers Frères, d'avoir pu présenter, même dans une santé altérée, des raisons légitimes de nous y soustraire. Nous n'aspirions plus qu'à pouvoir repren-

dre le cours ordinaire de nos occupations et à terminer paisiblement notre carrière dans l'ordre inférieur où la divine providence nous avoit placés, lorsque l'illustre organe des vues religieuses du Roi nous a de nouveau offerts à son choix pour remplir la charge si importante et si difficile de premier pasteur. Nous ne chercherons pas à vous retracer ici nos nouvelles angoisses et nos perplexités. A cette terreur religieuse, dont, dans les temps les plus prospères de l'Eglise, les Grégoire de Naziance, les Bazile, les Augustin, les Chrysostôme ne purent se défendre au moment de se voir élevés à l'épiscopat, se joignoit la perspective des difficultés de tout genre qui environnent le ministère sacerdotal dans ce siècle d'incrédulité, de licence et d'innovations. D'un autre côté, nous ne pouvions nous empêcher d'éprouver une véritable crainte de trop écouter les conseils d'une prudence toute humaine et de résister à la volonté de Dieu, en persistant dans nos premiers refus.

« Si nous ne nous étions arrêtés qu'à des considérations qui nous sont personnelles, rien n'auroit pu vaincre nos répugnances et nos alarmes ; mais réfléchissant au pied de la croix sur les voies incompréhensibles de Dieu pour exécuter les desseins de sa miséricorde, en nous rappelant que pour fonder son Eglise et convaincre de folie la sagesse de ce monde, il lui a plu de choisir les moins sages selon le monde, pour confondre les puissans, nous avons pensé qu'il n'a voulu nous retirer de notre obscurité et nous revêtir auprès de vous du caractère le plus auguste, que pour renouveler les miracles des beaux jours du christianisme, en prouvant à une philosophie orgueilleuse et impie que, pour établir et raffermir votre foi, il n'avoit besoin ni de l'appui des hommes ni des discours persuasifs de la sagesse humaine. Alors, anéantissant notre jugement devant la sagesse infinie, et nous abandonnant sans réserve à la toute puissance de la grâce,

nous avons espéré que pour votre salut le Seigneur daigneroit réaliser en notre faveur les promesses qu'il fit autrefois à son prophète, *qu'il dissiperoit nos craintes, éclaireroit nos ténèbres, fortifieroit notre faiblesse, nous accompagneroit partout où nous irions en son nom, et nous dicteroit lui-même les paroles de vie qu'il nous commanderoit d'annoncer à son peuple* (Jér., I, 7, 8). »

Ce qui encourage le nouveau Pontife, c'est d'être envoyé au pays qui l'a vu naître, à ses frères, à ses amis, à un diocèse dont les habitants ont toujours donné des témoignages si frappants d'attachement à la religion et de fidélité au Roi. Il retrace alors le tableau de l'œuvre accomplie par son prédécesseur et demande aux destinataires de sa lettre de l'aider à continuer cette œuvre, en donnant au diocèse les prêtres qui lui manquent. Tout le mal vient de la tourmente révolutionnaire, issue d'une fausse philosophie. Ce qu'il faut désormais, c'est la fidélité à Dieu et la fidélité au Roi.

La lettre s'achève sur un appel adressé au clergé en faveur des vocations ecclésiastiques :

« Nos très chers coopérateurs... pour réaliser tout le bien qui est dans votre cœur, pour accélérer l'heureux moment, le moment tant désiré de tous, où nous pourrions donner des pasteurs à toutes les églises de ce vaste diocèse, nous emploierons auprès de vous le langage de la prière pour vous engager à consacrer le temps que n'exigeroit pas l'exercice de vos fonctions, à la première éducation des enfants de vos paroisses qui vous exprimeroient le désir d'embrasser l'état ecclésiastique, et dans lesquels vous reconnoîtriez une tendre piété et de l'aptitude pour les sciences ecclésiastiques. Recherchez ces vases d'élection, montrez-leur une affection toute particulière, cultivez en même temps leur esprit et leur cœur ; faites-

vous un devoir de chaque jour de leur enseigner les premiers élémens des sciences, afin qu'ils acquièrent bientôt le degré de connoissances nécessaire pour entrer dans nos collèges, et pour être reçus dans nos petits séminaires. Quelque pénible que puisse devenir ce surcroît de travail, nous comptons assez sur votre zèle pour espérer que vous ne négligerez pas ce moyen, le plus sûr, le plus prompt de tous pour réparer les pertes du sanctuaire. Après vous être acquittés des devoirs du saint ministère, est-il une œuvre plus importante et plus utile à l'Eglise à laquelle vous puissiez vous consacrer ? Quels mérites n'aurez-vous pas acquis pour le ciel, si c'est à vos soins, au sacrifice même de vos momens de délassement, que le diocèse se trouve redevable des pasteurs qui viendront un jour consoler ces églises dont la viduité doit être, non-seulement pour un évêque, mais encore pour tout homme digne du nom de Chrétien, le sujet d'une profonde douleur. Pour engager de plus en plus vos paroissiens à favoriser la vocation de leurs enfans pour l'état ecclésiastique, représentez-leur que, dans l'impossibilité de procurer des pasteurs à toutes les communes, la justice exigera que nous donnions la préférence à celles d'où seront sortis des élèves pour le sanctuaire.

» Recevez donc dès aujourd'hui, nos très-chers coopérateurs, le témoignage public de notre vive reconnaissance pour tout le bien que nous attendons de votre zèle et de votre empressement à seconder nos efforts ; car, nous en avons l'intime conviction, vous ne ferez tous *qu'un cœur et qu'une âme* (1), pour concourir avec nous, et chacun de toute l'étendue de ses moyens, à la plus grande gloire de Dieu et à la sanctification des âmes confiées à notre commune sollicitude. »

Le lundi 28 Juin, M. de Tromelin, nommé vicaire

(1) Act. IV, 32.

général par Mgr de Poulpiquet, prenait, en son nom, possession du siège épiscopal, dans la cathédrale, en présence du Chapitre. Le lendemain il écrivait au prélat :

« J'ai reçu avec bien de la reconnaissance, les lettres de vicaire général que vous avez eu la bonté de m'adresser. C'est un témoignage de confiance que je tâcherai de mériter en secondant, de mon mieux, vos vœux bien-faisants pour le bonheur de votre diocèse, dont les intérêts ne pouvaient être mieux placés qu'en vos mains. Votre modestie vous fait juger que notre différence d'âge a fait plutôt penser à vous qu'à moi pour le siège de Quimper. Je connais trop mon insuffisance pour des fonctions si éminentes, pour croire qu'à aucune époque de ma vie on eût pu penser à moi pour les remplir, et je bénis la Providence de vous avoir appelé à une dignité pour laquelle vous avez tous les talents qu'on peut désirer...

» Je me suis acquitté de votre commission auprès de M. Henry, qui est bien sensible au témoignage de confiance que vous lui donnez (1). Il vous offre ses hommages respectueux. Tous mes confrères vous offrent les mêmes sentiments (2) ».

Un comité se forma en Août 1824, en vue d'élever un monument aux victimes de Quiberon. Deux Evêques en firent partie, Mgr de Poulpiquet et Mgr Bruc, évêque de Vannes. Le 12 Août, il lançait un appel en faveur d'une souscription destinée à couvrir les frais de l'entreprise, qui devaient s'élever à 150.000 francs.

Trois jours plus tard, en la fête de l'Assomption, l'Evêque de Quimper célèbre pontificalement, pour la première fois, en sa cathédrale.

Une ordonnance royale du 8 Avril 1824 attribuait

(1) En le nommant vicaire général.

(2) En *post-scriptum* : « Tous les habitants de Penfoullic se portent bien. Votre frère vous a fait part de l'heureuse délivrance de Thérèse qui lui a donné une fille. »



Intérieur de la Cathédrale de Quimper.

(Cliché VILLARD, Quimper.)

aux Evêques la surveillance des écoles primaires et le pouvoir d'autoriser et de révoquer les instituteurs. Quelques mois plus tard, à la date du 12 Novembre, Mgr de Poulpiquet traçait un règlement au sujet des écoles de son diocèse. Nul ne sera admis à enseigner dans les écoles primaires catholiques sans l'autorisation spéciale de l'Evêque. Le curé de canton est chargé d'examiner le candidat et de lui délivrer un certificat de capacité, de bonne vie et mœurs, de religion et de fidélité au Roi. Les curés et desservants visiteront régulièrement les écoles de leurs paroisses, et les curés toutes les fois qu'ils le croiront utile, celles de leurs cantons. Ils examineront particulièrement, dans ces visites, si les instituteurs ont grand soin d'enseigner aux enfants le catéchisme, de leur apprendre à prier, et de les former à toutes les vertus chrétiennes et civiles. En cas de scandale et d'urgence, il sera loisible aux curés de canton de les suspendre de leurs fonctions. Les curés et desservants emploieront tous leurs soins pour faire établir des écoles dans les lieux où il n'y en a pas, et pour procurer tout ce qui est nécessaire à l'entretien de celles qui existent.

Charles X songeait, en 1825, à l'établissement à Paris d'une maison centrale de hautes études ecclésiastiques. Une Commission fut formée à ce propos, composée de membres du clergé, et, le 1^{er} Septembre, Mgr de Poulpiquet fut appelé à en faire partie. Une lettre du Ministre des Affaires Ecclésiastiques en convoquait les membres à Paris, pour le 16 Janvier 1826. On y lit ce passage, qui caractérise fort bien le caractère gallican de l'ancienne Sorbonne : « Rempart de la foi contre les attaques de tous les novateurs, au point d'avoir mérité le surnom de « Concile permanent des Gaules », elle était encore la gardienne de ces maximes françaises, auxquelles Bossuet donne tout le poids de son savoir et de son génie... Centre des lumières, elle entretenait dans notre Eglise cette unité de doc-

trines, de vues, de règles, de conduite qui a fait sa beauté aux jours de ses prospérités et sa force aux jours de ses malheurs. »

Pour se rendre à l'invitation qui lui était adressée, l'Evêque de Quimper, accompagné de M. Mauduit, quitta sa ville épiscopale pour Paris, le 5 Janvier 1826. En fait, la première réunion de la Commission n'eut lieu que le samedi 25 Février, dans une salle du Louvre. D'autres séances se tinrent le 11 Mars et les jours suivants.

Rentré de la Capitale le 1^{er} Juillet, Mgr de Poulpiquet baptisa solennellement, le 7 du même mois, un enfant au Préfet, M. de Castellane. Les chanoines, en habit de chœur, assistèrent au *Te Deum*.

En Mai 1827, le Conseil général du département, à la sollicitation de Mgr de Poulpiquet, fit l'acquisition de l'ancienne communauté des Ursulines de Lesneven, pour y établir des Dames de la Retraite de Saint-Pol de Léon, et il alloua une somme de 10.000 francs pour mettre l'immeuble en bon état. Les réparations prévues s'élevant au chiffre de 25 à 30.000 francs, l'Evêque, pour compléter la somme dont il disposait, s'adressa en toute confiance, le 21 Mai, à la généreuse charité des fidèles.

Depuis déjà longtemps, il aspirait au moment de pouvoir ouvrir aux vétérans du sacerdoce un asile où ils viendraient se reposer des travaux d'une longue et pénible carrière, et recevoir tous les soins que réclame l'âge des infirmités. Le 12 Juillet 1827, il avait la joie d'annoncer à son clergé que la divine Providence lui offrait les moyens de réaliser son dessein. Les Dames de la Retraite parties pour Lesneven, l'ancien palais épiscopal de Saint-Pol de Léon, où elles résidaient, devenait libre, et c'est un bel édifice qui allait servir de lieu de retraite aux ecclésiastiques âgés et infirmes du diocèse : « Un plus beau local, un séjour plus agréable, un air plus sain ne pouvait se désirer. »

Le 1^{er} Septembre 1827, l'Évêque de Quimper perdait l'un de ses meilleurs amis, en la personne de M. Péron, doyen du Chapitre depuis 1821 (1). Huit jours plus tard, M. Mauduit, vicaire général, passait, lui aussi, à une vie meilleure.

Le 31 Octobre, M. Mauduit était remplacé comme vicaire général par M. Le Bris. Celui-ci, le 13 Décembre suivant, installait, à la cathédrale, comme chanoine honoraire, l'abbé Graveran, curé de Brest.

Le 25 Janvier 1829, un nouveau deuil frappait Mgr de Poulpiquet : c'était le trépas de son vieil ami, M. Le Dall de Tromelin. Voici la circulaire qu'il adressait à ce propos, le 2 Février, aux membres de son clergé :

« MONSIEUR ET TRÈS-CHER PASTEUR,

» C'est avec les sentiments de la plus profonde douleur que nous vous annonçons la mort de M. l'abbé Le Dall de Tromelin, docteur de Sorbonne et vicaire général de notre diocèse. Quoique depuis un an, des infirmités toujours croissantes et son âge avancé, nous eussent préparé à cette cruelle séparation, elle ne nous a pas été moins sensible. La même situation dans la vie, les mêmes fonctions nous avaient unis depuis plus de 40 ans de la plus tendre amitié. Après avoir refusé l'Épiscopat, un des motifs qui nous déterminèrent à l'accepter, fut la certitude de trouver dans sa sagesse, dans ses lumières, dans sa longue expérience, tout ce qui pouvait adoucir les peines inséparables de l'administration d'un diocèse.

» Notre vénérable ami retrouvait toutes les forces de la jeunesse dans la vivacité de sa foi, dans son zèle pour la Religion. Toutes les fois que nous avions à remplir quelques fonctions de notre ministère, rien n'était capable de le faire renoncer à nous assister. De

(1) Cf. Abbés SALUDEN et KERDIRIOU : *Jean Péron et le Collège de Léon*.

quel sentiment de vénération les fidèles de notre ville épiscopale n'étaient-ils pas pénétrés quand ils voyaient ce respectable vieillard soutenir, avec un courage admirable, les fatigues des plus longues cérémonies, et se rendre encore tous les jours dans notre église cathédrale pour y célébrer les saints mystères, déjà épuisé de forces et succombant pour ainsi dire sous le poids des années. Aussi, après sa mort, ont-ils fait éclater l'opinion qu'ils avaient de sa sainteté par ces marques de respect qu'on n'accorde qu'à des restes vénérés. Cette mort a été douce et calme comme sa vie ; dans ses traits inanimés se peignait encore toute la sérénité de sa belle âme.

» Dans l'espace de quinze mois nous avons perdu les deux coopérateurs de nos travaux et de notre sollicitude pastorale. Nous avons trouvé dans tous les deux, avec la réunion des vertus, du zèle et des talents, le tendre intérêt et les attentions de la plus délicate amitié. Leur souvenir nous sera toujours présent devant le Seigneur ; en priant pour eux nous croirons n'acquitter que la dette de la reconnaissance. Ils sont entrés, nous en avons la douce confiance, dans la joie du Seigneur, et jouissent de la récompense d'une vie toute consacrée aux bonnes œuvres et à la pratique de toutes les vertus sacerdotales ; mais comme aux yeux de Celui qui juge les justices même, les âmes les plus pures peuvent avoir encore des taches, nous réclavons pour ces deux amis, si chers et si vénérables, le précieux secours de vos prières et de vos saints sacrifices. »

Le 17 Mars, M. de Tromelin avait un successeur, comme vicaire général : c'était l'abbé Sauveur, qui fut installé, à la cathédrale, par M. Henry.

Continuant l'œuvre de son prédécesseur, Mgr de Poulpiquet entoure le Petit Séminaire de Pont-Croix de sa paternelle sollicitude, et dans ses fréquentes

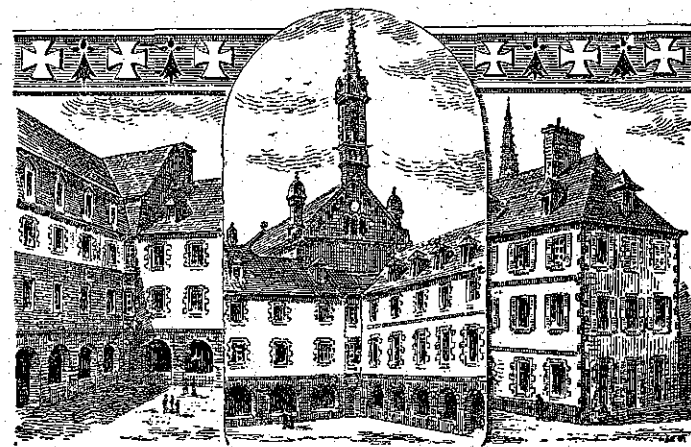
visites, il rappelle aux élèves de l'établissement qu'ils doivent se pénétrer profondément de la noblesse de leur vocation. Voici le compliment qu'en 1829 lui adresse un des rhétoriciens :

« MONSEIGNEUR,

» Si c'est un beau jour pour des enfants sensibles que celui où un tendre père longtemps attendu vient, par sa présence, ramener la joie et le bonheur dans le sein d'une famille qui l'aime, quelle doit être aujourd'hui la vivacité de nos sentiments ! Vous venez au milieu de nous, et vous êtes notre père ! Oui, vous l'êtes ; souffrez que nous vous donnions ce doux nom.

» Vous êtes même, s'il se peut, plus pour nous que nos pères selon la nature ; ils nous ont donné la vie, il est vrai, mais cette vie, que serait-elle devenue sans vous ? Nous frémissons d'y penser... Lancés au milieu d'un monde corrompu, peut-être, hélas ! n'aurions-nous pu résister au torrent qui en entraîne tant d'autres, et nous nous serions perdus... Mais vous nous avez ouvert un asile où, tranquilles au sein de la paix, nous pouvons bénir le ciel sans crainte et faire des vœux pour celui à qui nous devons notre bonheur. Ah ! qu'ils sont sincères ces vœux que nous adressons au Seigneur pour votre conservation et votre félicité ! En priant pour vous, nous prions pour le diocèse entier qui, dans ces temps d'alarmes, se repose sur vous seul du soin de son salut et de sa tranquillité ; nous prions pour nous, qui ressentons plus particulièrement les effets de votre tendresse. Nous savons que nous sommes l'objet de vos soins les plus chers. En vain, l'éclat de la mitre vous environne, en vain avez-vous à veiller sur le nombreux troupeau qui vous est confié : ni les honneurs, ni les travaux ne peuvent vous détourner de la pensée que vous avez ici des enfants chéris à qui vous avez voué votre tendresse ; oui, nous le savons et nous le voyons bien clairement aux vertus

et au mérite de ceux que vous faites, auprès de nous, les ministres de vos bontés ; nous le voyons au zèle et à la tendresse de Celui à qui vous avez confié votre autorité sur nous. Ah ! que ne pouvons-nous nous flatter de mériter tant de soins ! La pensée que nous n'en sommes pas dignes est ce qui seul pourrait altérer notre bonheur. Mais nous promettons au moins de faire tous nos efforts pour les mériter par notre piété et notre obéissance, certains que vous serez toujours



Le Petit Séminaire de Pont-Croix.

pour nous le plus tendre des Pères. Jeunes arbrisseaux, nous avons besoin du chêne robuste qui, de ses rameaux, nous mette à l'abri de la tempête. C'est alors que, protégés par vous, nous braverons l'orage, et nous travaillerons avec ardeur à mériter d'être admis un jour au nombre de ceux qui ont le bonheur d'être appelés à seconder votre zèle pour le salut des âmes. Alors, animés par vos exemples et nous sanctifiant à l'ombre de vos vertus, nous pourrions espérer d'entrer, à votre suite, dans la grande joie préparée par le Souverain Maître au serviteur prudent et fidèle.

» Vivez ! Vivez ! Vivez !!! » (1)

Le 24 Juin 1829, Monseigneur bénit la première pierre de l'Hôtel de Ville de Quimper. L'Evêque et le Préfet y prononcèrent un discours.

Deux monuments avaient été dressés à Auray en l'honneur des victimes de la malheureuse expédition de Quiberon : le *Monument des Martyrs* et la *Chapelle expiatrice*. Ils furent solennellement inaugurés le 15 Octobre 1829. La veille eut lieu la translation des ossements.

Voici, d'après le manuscrit de M. le chanoine Bu-léon, l'émouvant récit de ces deux belles cérémonies :

« Du caveau de la Chartreuse on se mit en marche vers le monument, en passant par la cour d'honneur, le grand portail, la route qui relie la Chartreuse à celle de Pluvigner, puis l'allée qui précède la chapelle expia-toire. Aucun char funèbre, écrit un témoin, ne reçut les ossements. Comme des reliques de famille, ils furent portés par des paysans du pays. Trois grands cercueils, drapés de velours rouge à broderie d'argent, les contenaient ; mais de plus, beaucoup des assistants voulurent prendre et porter, à la main, jusqu'au caveau l'un ou l'autre des ossements des victimes.

» Le lendemain, 15 Octobre, eut lieu l'inauguration solennelle des deux monuments. On commença par celui de la Chartreuse. Trois des cinq évêques de Bretagne assistaient à la cérémonie : l'évêque de Vannes, Mgr de la Motte de Broons ; l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr le Groing de la Romagère ; l'évêque de Quimper, Mgr Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Brescanvel. Celui-ci avait été un des 40 prêtres de l'expédition et s'était, lors du désastre, sauvé à la nage

(1) Chanoine PILVEN : *Le Petit Séminaire de Pont-Croix* (Bulletin de la Commission Diocésaine d'Architecture et d'Archéologie, 1908, p. 147 s.).

jusqu'aux vaisseaux anglais, disent les uns ; avait été sauvé par un groupe de paysans, disent d'autres. Ce fut lui qui officia avec une émotion bien compréhensible, et chanta la messe des morts. Puis entre les deux monuments, se forma la procession. L'infanterie ouvrait la marche, pendant que les dragons de Pontivy, à cheval, couvraient la hauteur qui domine la route, rendaient les honneurs militaires et que les artilleurs, à leurs pièces, tiraient les salves d'honneur. Les maires de 200 communes marchaient ensuite ; et par-dessus les têtes, flottaient au vent les deux cents bannières communales données six ans plus tôt par la duchesse d'Angoulême, en mémoire des victimes. Plusieurs de ces maires avaient assisté aux combats dont l'issue avait été si fâcheuse pour ceux qu'on honorait ce jour-là. Et c'était ensuite un défilé superbe de 15 à 16.000 habitants du Morbihan et des départements bretons, précédant le cortège des généraux et des évêques entre une haie de curieux venus de 50 et 100 lieues pour assister à ce spectacle touchant. On remarquait parmi ces généraux : le comte de Villiers, lieutenant-général, commandant la division ; le comte Redon, préfet maritime de Lorient ; le général Cadou-dal ; le marquis de Coulin, pair de France, commandant le département ; le baron de Salles, commandant de l'Ecole d'Artillerie de Rennes ; le marquis de la Boissière, député du Morbihan ; le vicomte de Castellane, préfet du Finistère ; le chevalier de Morgadel et le comte de Saint-Georges, députés du Morbihan ; Arthur de la Bourdonnaye, maréchal de camp et député du Morbihan ; le marquis de Bavalan, vétéran de l'armée de Condé. Plus de 300 prêtres, en surplis ou en rochet et camail, précédaient les trois évêques, en habits pontificaux.

» Au Champ des Martyrs, après la cérémonie de la bénédiction de la chapelle, l'Evêque de Quimper parla ; « quatorze ou quinze phrases improvisées au

Champ des Martyrs » (1) ; il n'excita pas les passions, il ne fit pas même allusion aux bourreaux, il réclama seulement pour les victimes : au ciel l'éternité glorieuse, sur terre une mémoire immortelle (2). Le préfet du Morbihan parla aussi ; après avoir raconté le débarquement à Quiberon, la victoire, d'abord, la défaite ensuite, il ajouta : « Dans ce moment affreux, une voix généreuse se fit entendre ; c'était celle d'un jeune guerrier ; son cœur frémit d'horreur à l'idée de donner la mort à des Français désarmés et sans défense. Il (3) offrit l'existence et la paix, et l'on dut croire à ses promesses... Les soldats de Quiberon, confiants dans leur adversaire, étaient sans crainte pour leur vie, ils reçurent tous la mort... L'histoire fera connaître les regrets inutiles du Général, la joie féroce du Conventionnel (4) qui fit massacrer ses prisonniers, la douleur des guerriers qui s'étaient trouvés en présence de ces hommes dévoués autant que courageux... » M. de Chazelles, après avoir rappelé le zèle du duc et de la duchesse d'Angoulême pour recueillir les ossements des victimes et pour ériger des monuments dignes de leur mémoire, termina par un appel au dévouement et à l'affection de tous envers la royauté » (5).

Le 29 Décembre, M. l'abbé Henry, vicaire général, mourait à neuf heures trois quarts du matin. Voici en quels termes, deux jours après, l'Evêque, le cœur tout meurtri, annonçait à son clergé la pénible nouvelle.

(1) Extrait de sa lettre du 21 Octobre, à M. de Barrère, sous-préfet, qui lui demandait le texte de son discours.

(2) Manuscrits (M. Buléon). Noté de M. Le Garrec, *Quiberon*, p. 353.

(3) Le général Hoche.

(4) Blad, qui nomma les Commissions.

(5) P. LE CLECH : *La Chartreuse d'Auray*, Vannes, Lafolye, 1931, p. 161-164.

« MONSIEUR ET TRÈS CHER COOPÉRATEUR,

» L'année devait donc se terminer, ainsi qu'elle avait commencé (1), par la perte la plus douloureuse pour notre cœur ! La mort vient de nous enlever, à l'âge de 77 ans, un collaborateur et un ami, dans la personne de Monsieur l'abbé Henry, Docteur de Sorbonne, Vicaire général de notre Diocèse, Chanoine titulaire de notre Eglise cathédrale, ancien Chanoine et Théologal de Saint-Pol-de-Léon, et ancien Curé de Quimperlé.

» L'éloge de *cet ami de Dieu et des hommes*, est dans toutes les bouches, comme le regret de sa perte est dans tous les cœurs. On se raconte avec attendrissement les touchantes particularités d'une vie *pleine de jours et de mérites*.

» A l'époque de la plus cruelle persécution, plusieurs Pasteurs fidèles crurent devoir se condamner à l'exil dans la crainte que le grand nombre des victimes, n'ôtât jusqu'à l'espoir de réparer un jour les pertes du Sanctuaire. Ce fut dans cette circonstance que M. l'abbé Henry reçut de son Evêque l'honorable et si périlleuse mission de gouverner un Diocèse menacé par le schisme ; avec quel zèle il répondit à ce témoignage d'une confiance sans bornes ! Ici, ramenant par une douce persuasion les frères égarés, là, confirmant dans la foi les Eglises abandonnées, portant partout les secours et les consolations de la Religion, on le vit se multiplier en quelque sorte lui-même, et si le Diocèse de Saint-Pol-de-Léon eut le bonheur de conserver plus intact le dépôt précieux de la saine doctrine, il en fut redevable à la courageuse activité de ce Confesseur de la foi. Rien ne fut capable de l'arrêter dans l'exercice de ce Ministère toujours assiégé de périls, et plus d'une fois les vrais fidèles, les disci-

(1) L'abbé Le Dall de Tromelin, mort le 25 Janvier 1829.

ples cachés, frémirent des moyens que lui suggérait une industrieuse charité pour pénétrer jusque dans nos villes les plus populeuses.

» Dieu qui veillait sur ses jours, le déroba sans doute au glaive des persécuteurs pour être le guide et le modèle des jeunes pasteurs qui devaient remplir plus tard les vides du Sanctuaire. Combien, N. T. C. C., nous nous sommes estimés heureux d'avoir appelé auprès de nous le secours de ses lumières et de son expérience ! Quel charme inexprimable nous trouvions à lui confier nos joies et nos peines, dans les doux épanchemens d'une ancienne amitié ! Ah ! c'est bien à nous qu'il appartient de publier combien il était bon et aimant... Cette bonté d'âme qui se peignait si bien dans ses traits, relevait dans sa personne l'éclat de toutes les vertus sacerdotales.

» Nous avons éprouvé, N. T. C. C., une bien douce consolation, en voyant les fidèles de notre ville épiscopale, se presser, malgré la rigueur du froid, autour du cercueil de l'homme de bien ; mais notre cœur éprouve encore le besoin de réclamer pour lui le secours de vos prières et de vos saints sacrifices : c'est un témoignage de reconnaissance que lui doit ce Diocèse et surtout celui de Saint-Pol-de-Léon, dont aucune partie ne fut étrangère à son zèle et à ses travaux. »

Notre glorieuse et rapide expédition d'Afrique fut couronnée, le 4 Juillet 1830, par la charte d'Alger. Le 17 du même mois, un Mandement de l'Evêque de Quimper enjoignait qu'un *Te Deum* fût chanté en actions de grâce du triomphe de l'armée française :

« Nos très chers frères, disait le prélat, la juste confiance de notre pieux monarque en la divine bonté n'a pas été trompée... Le pavillon chrétien flotte, pour la première fois, sur les murs de l'infidèle Alger, et l'insolent corsaire qui ne craignait point de lever la

main sur le représentant d'un Roi de France, ne doit plus la vie, qu'à la clémence, à la générosité de nos guerriers... Ainsi a été enlevé, du milieu des nations chrétiennes, le scandale dont elles eurent à rougir si longtemps, celui d'être les tributaires d'une cité orgueilleuse, ennemie du nom chrétien. L'Europe reconnaissante devra au Fils aîné de l'Eglise d'avoir vu détruire ces sombres repaires, ces affreux cachots qui retentissaient, depuis trois siècles, des gémissements et des angoisses de nos frères dans la foi... »

Charles X ayant dissous, le 16 Mai, la Chambre des Députés, des élections pour la nouvelle Chambre devaient se faire le 23 Juin et le 3 Juillet. Le 10 Juin, Monseigneur prescrivait des prières publiques en vue de ces élections. Il avait pleine confiance dans la victoire du monarque ; son espoir fut déçu ; la consultation électorale fut désastreuse pour Charles X, et bientôt le Roi perdait son trône, dans les fameuses journées des 27, 28, 29 Juillet 1830.

CHAPITRE V

L'Evêque de Quimper, sous la Monarchie de Juillet

(1830-1840)

Aux premiers mois de 1831, quelques *hommes ennemis* reprochaient à l'Evêque et à son clergé de « s'opposer aux progrès de l'instruction et de l'industrie en Bretagne, par l'abus qu'ils faisaient de leur puissance pour enchaîner les peuples dans les liens de la superstition ». En son Mandement de Carême, plein de ménagements pour les personnes qui l'attaquent, Monseigneur dénonce vivement leur erreur.

Le 16 Mai, il recommande à ses coopérateurs de

veiller à ce que les instituteurs des écoles d'agriculture et d'industrie que l'on se propose de fonder aient des principes de religion et de moralité.

1832 fut l'année du choléra. Venu des contrées de l'Asie, par la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre, le terrible fléau s'abattit enfin sur Paris, puis gagna la France, y semant partout l'effroi, sinon la mort.

Le 17 Avril, l'Evêque de Quimper demandait des prières aux paroisses et aux communautés religieuses de son diocèse, dans le but de fléchir le divin courroux excité par les péchés des hommes, et d'obtenir du Seigneur que cessât l'affreuse épidémie. Du lundi 7 Mai au mardi 15, on fit, à cet effet, une neuvaine, dans la cathédrale. Chaque jour, la messe fut dite à huit heures et suivie de prières de pénitence. Monseigneur la célébra les trois premiers jours et le dernier de la neuvaine.

Le 1^{er} Septembre, l'Evêque inaugurait à Plouguerneau la chapelle de Lesmel, sa maison natale. Voici le procès-verbal de cette cérémonie :

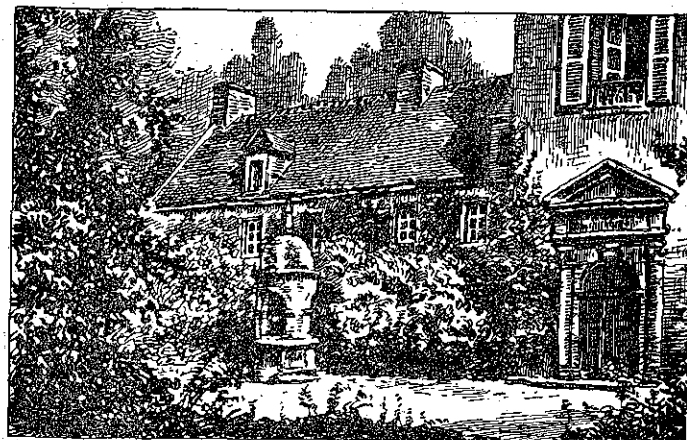
« L'an mil huit cent trent-deux, le premier Septembre, à huit heures du matin, sur la prière de Monsieur E. de Poulpiquet, maire de Plouguerneau, notre frère,

» Nous Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Brescanvel, par la miséricorde divine évêque de Quimper, revêtu de nos ornements pontificaux, et assisté de M. Rivoalen, vicaire de Plouguerneau et de M. Alexandre, notre secrétaire, avons, conformément au cérémonial prescrit par le rituel romain, béni et dédié au bienheureux saint Joseph et à la bienheureuse Vierge Marie l'ancienne chapelle domestique du château de Lesmel, restauré par nos soins et ceux de Messieurs et Mesdames de Poulpiquet, nos frère et sœur, neveu et nièce.

» Nous y'avons ensuite dit la sainte messe, à la fin de laquelle nous avons donné aux fidèles réunis en ce

saint lieu notre bénédiction à haute voix et avec tous les insignes de l'épiscopat.

» Afin que ce jour, qui a été si doux à notre cœur, vive longtemps dans la mémoire des hommes, nous désirons qu'une messe anniversaire soit dite tous les ans, le premier Septembre, dans la dite chapelle, pour attirer, par l'intercession de saint Joseph et de la sainte Vierge, sur nous, sur notre chère famille et sur



Le Château de Lesmel, en Plouguerneau.

la paroisse qui nous a vu naître les plus abondantes bénédiction du Ciel.

» En foi de quoi nous avons fait et signé le présent procès-verbal au dit château de Lesmel ; les dits jours, mois et an que devant.

» † J.-M. D..., *Evêque de Quimper.* »

Le 23 Octobre, l'Evêque présidait, en sa cathédrale, un service funèbre, chanté pour son frère, M. Claude de Poulpiquet, décédé à Saint-Pol de Léon.

Vers le début de 1833, le choléra exerçait ses ravages

au diocèse de Quimper. Nous le savons par le Mandement de carême, en date du 7 Février :

« A Dieu ne plaise, écrivait Monseigneur, qu'en retraçant ici l'affligeant tableau de nos villes en deuil, nous veuillions rouvrir des plaies encore saignantes, et renouveler la douleur de tant de familles désolées. Frappés nous-mêmes, dans nos plus chères affections, nous n'apprécions que plus vivement les pertes cruelles de nos ouailles, et nous voudrions leur apporter les consolations dont nous éprouvons aussi le besoin ; mais nous sommes heureux d'avoir une tâche plus douce à remplir, en signalant à la reconnaissance publique les nombreux actes de bienfaisance chrétienne et de sublime dévouement qui, dans ces jours malheureux, ont honoré la religion et consolé l'humanité. »

Une lettre épiscopale publiait, le 14 Septembre, la date du Jubilé accordé à l'univers catholique par le Pape Grégoire XVI, à l'occasion de son Exaltation. Monseigneur conjurait ses fidèles de ne point l'oublier lui-même dans leur prière : « Demandez à Dieu, nos très chers frères, qu'il nous embrase d'un nouveau zèle pour le salut de vos âmes, et que tous les soins de notre administration tournent à sa plus grande gloire et à votre propre satisfaction ».

En 1834, le premier dimanche de la Fête-Dieu, Mgr de Poulpiquet suivait le Saint-Sacrement porté à la procession par M. Sauveur. La messe ayant commencé à 9 heures, note le secrétaire du Chapitre, se trouvait finie à 10 heures 1/2. Les militaires étaient invités pour 11 heures 1/4. On a attendu à la sacristie jusqu'à 11 heures moins 1/4, et la procession s'est mise en marche. Les militaires sont arrivés lorsqu'elle était dehors, et l'officier, présentant sa montre à dit : « Je suis à mon poste ». Il y avait 8 soldats, un sergent, et un tambour devant la procession ; l'officier et environ

15 soldats se tenaient derrière. Le feu prit au reposoir de la *Terre-au-Duc*, mais ce ne fut presque rien.

Le 25 Juin, une encyclique de Grégoire XVI condamnait l'ouvrage de Lamennais intitulé *Les Paroles d'un croyant*. Quelques semaines plus tard, à la date du 15 Juillet, l'évêque de Quimper adressait à ses coopérateurs la Lettre pontificale. Il les met, à cette occasion, en garde contre l'erreur, tout en usant d'indulgence à l'égard de la personne de l'écrivain condamné :

« Quand à celui qui cause ainsi le deuil de la Religion, rappelons-nous qu'il est notre frère, et que l'Eglise lui ouvre encore son sein qu'il a si cruellement déchiré. Adressons donc au Ciel les vœux les plus ardents, non pour en faire descendre l'anathème, mais pour en obtenir, en sa faveur, les grâces les plus puissantes de conversion et de salut. Repoussons ses erreurs, mais aimons sa personne. Hélas ! il doit nous paraître assez malheureux de se voir condamné à supporter, dans sa solitude, le poids d'une immense mais bien amère célébrité ».

Le lundi 29 Septembre, note le bon M. Binard (1), Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc est arrivé à Quimper. Le jour suivant, à 11 heures, le Chapitre est allé lui faire visite. On a été reçu dans la salle synodale. Il n'y a pas eu de compliment. Monseigneur de Quimper a dit simplement : « Monseigneur, voici le Chapitre qui vient vous offrir ses hommages ». Tout a été fini en cinq minutes. L'Evêque de Saint-Brieuc est venu nous conduire jusque dans la cour, et Monseigneur, l'arrêtant par le bras, lui a dit : « Monseigneur, je vous constitue mon prisonnier, vous n'irez pas plus loin ». L'Evêque de Saint-Brieuc dit : « Messieurs, nous nous verrons demain plus amplement ». Son projet était d'aller faire visite aux chanoines, mais Monseigneur l'arrêta, disant : « Il suffira d'aller voir les

(1) Archives du Chapitre.

grands vicaires. Lorsque je vais voir le colonel, c'est pour tout le régiment ».

Le 24 Mars 1835, Mgr de Poulpiquet perdait l'un de ses meilleurs collaborateurs, du fait de la mort de M. l'abbé Le Bris, vicaire général.

Le 11 Avril, le Préfet du Finistère exprimait à l'Evêque, au nom du Comité d'Instruction Primaire de l'arrondissement de Quimper, le vœu que MM. les vicaires voulussent bien se charger de la direction des écoles dans certaines communes rurales. Monseigneur, s'adressant à son clergé, est convaincu que les vicaires accepteront cette direction là où elle leur sera offerte.

Un règlement épiscopal du 8 Septembre rétablit dans le diocèse la précieuse dévotion de l'*Adoration Perpétuelle*, fondée en 1651 par Mgr du Louët,

Vers la fin de l'année 1835, Mgr de Poulpiquet substituait un bréviaire gallican au bréviaire romain en usage dans le diocèse (1).

Le 20 Novembre, M. Jean-Baptiste de Poulpiquet mourait à Fouesnant. Huit jours plus tard, un service funèbre fut chanté à son intention, dans la cathédrale de Quimper.

M. Jégou fut installé vicaire général, le 24 Juin 1837. Dans le courant d'Octobre, la direction du Grand Séminaire fut confiée à l'abbé Gougeon, en remplacement de M. Postec, décédé à Saint-Pol de Léon (2).

L'Evêque, le 11 Octobre 1838, informait son clergé qu'une école primaire spéciale pour les enfants de la campagne devait s'ouvrir à Quimper, le 15 courant, dans la partie du Collège anciennement affectée au Petit Séminaire.

(1) Sur cette question, voir notre étude : *Un essai de liturgie gallicane au diocèse de Quimper (1836-1851)* (*Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, 1929, p. 300 ss.).

(2) Pour les travaux exécutés à la cathédrale, en 1836-1837, voir THOMAS : *Visite de la cathédrale de Quimper*, Quimper, de Kerangal, 1892, p. 53-54.

Le 15 Juillet 1839, Monseigneur et le Chapitre assistaient en la cathédrale à une messe dite en rite syrien, par un Evêque originaire de Syrie.

CHAPITRE VI

La mort et les funérailles.

Agé de 80 ans en 1840, Mgr de Poulpiquet s'affaiblissait peu à peu. Il souffrait d'une oppression assez forte, et la mémoire diminuait sensiblement. Cependant, le Jeudi-Saint, 16 Avril, il avait pu célébrer tout l'Office du jour.

Comme toutefois la maladie progressait de plus en plus, malgré les applications de sangsues et les saignées, on lui porta le saint Viatique, le 26 Avril, à 8 heures 1/2 du matin. Le lundi 27 commencèrent à son intention les prières des Quarante-Heures. L'Extrême-Onction lui fut administrée le mardi 28. Son état demeura stationnaire jusqu'au vendredi 1^{er} Mai, jour où il mourut entre une et deux heures de l'après-midi.

Le même jour, à trois heures, le Chapitre se réunit pour nommer les Vicaires capitulaires : MM. Sauveur, Jégou, Le Clanche et Mével, puis il envoya dans tout le diocèse un mandement annonçant la mort de l'Evêque de Quimper et la nomination des Vicaires capitulaires.

Le lendemain, 2 Mai, après l'Office, le Chapitre se rendit processionnellement à la salle synodale, où l'Evêque était exposé, revêtu de ses ornements épiscopaux, et les Chanoines chantèrent le *Placebo*.

Le jour suivant, les Vicaires généraux Capitulaires ordonnèrent des prières dans le diocèse pour le repos de l'âme du prélat défunt. Voici leur Mandement :

« *Les Vicaires généraux Capitulaires du diocèse de Quimper, le siège vacant, au clergé et aux fidèles du diocèse, salut en notre Seigneur Jésus-Christ.*

» NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

» La triste nouvelle a déjà retenti au milieu de vous. Le troupeau a perdu son premier pasteur ! La famille a perdu son père ! Chacun a senti au fond de son âme que la mort venait de frapper un grand coup en enlevant à son peuple le vénérable prélat que nous nous plaisions à entourer de nos hommages. La terre va recouvrir les dépouilles mortelles de Mgr J.-M.-D. de Poulpiquet de Brescanvel ; mais, nous l'espérons, le souvenir de ses vertus vivra toujours dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Non, jamais on n'oubliera sa foi vive, son zèle infatigable, sa tendre charité.

» C'est lui qui a pu dire avec le Grand Apôtre : « *J'ai combattu fortement, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi* ». Cette foi avait jeté de si profondes racines dans son âme, que, jeune encore, on le vit, sans hésiter, accepter l'exil sur une terre étrangère, avec tous les soucis de l'indigence, plutôt que de trahir en rien sa croyance et ses devoirs de prêtre catholique. C'était annoncer ce qu'une longue carrière devait produire plus tard en fruits édifiants de vertu et de sainteté. Car la foi ne se manifeste pas seulement dans ces occasions solennelles où une faiblesse équivaldrait à une apostasie : il en faut beaucoup aussi pour élever constamment l'homme au-dessus des choses périssables de ce monde et le tenir appliqué aux choses invisibles de l'éternité. Or, où aurait-on trouvé plus de détachement de tous les intérêts humains, plus de soumission aux ordres de la Providence, plus de fidélité à toutes les règles chrétiennes, plus d'assiduité à la prière, plus, en un mot, d'esprit de ferveur que dans notre saint Evêque ?

» Nous pouvons ajouter que, la mort étant l'écho fidèle de la vie, il eût suffi d'assister aux derniers moments de ce Pontife vénéré pour juger de la vivacité de sa foi et de l'empire souverain qu'elle exerçait sur lui. Le mal, à mesure qu'il augmentait, semblait absorber ses facultés ; mais il n'y avait qu'à lui rappeler quelques passages des livres saints, et aussitôt ses lèvres se remuaient pour continuer les paroles sacrées, et ses yeux s'élevaient vers le ciel pour lui demander ses immortelles espérances.

» Certes, il avait le droit d'espérer, après avoir porté si longtemps et si courageusement le poids du jour et de la chaleur ; il pouvait attendre le repos, celui qui avait cultivé, avec tant de peine et de fatigue, le champ que le Seigneur lui avait confié. Les années avaient pu affaiblir les forces de son corps ; mais ne l'avez-vous pas vu, tous, triompher de cette faiblesse pour suivre les ardeurs de son zèle et aller, tous les ans, visiter et bénir les portions les plus éloignées de son troupeau. Le présent, au reste, n'occupait pas seul ses pensées ; il songeait à l'avenir. Les œuvres qu'il a fondées subsisteront pour le bien des générations futures, et, ces monuments durables de sa sollicitude sacerdotale montreront, aux âges suivants, ce que peut un Evêque dévoré du zèle de la maison de Dieu. Ah ! nous qui connaissons les sentiments de son cœur, nous savons avec quelle vérité il pouvait dire après l'Apôtre des nations : *Pour moi je donnerai tout, très volontiers, et je me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes.*

» Cependant, ce n'étaient pas seulement les nécessités spirituelles de son peuple qui attiraient son attention et enflammaient sa charité : ce cœur vraiment paternel se dilatait encore, sans mesure, pour soulager les infortunes temporelles de ses enfants. *Il a passé en faisant le bien* : nous pouvons bien appliquer à son digne représentant sur la terre ces paroles qui ont été

dites du Sauveur des hommes. Oui, c'est la voix de tous qui s'élève en ce moment pour proclamer et célébrer l'inépuisable charité du Pasteur dont nous déplorons la mort. Que d'aumônes cette main bienfaisante a versées dans le sein du pauvre, que de larmes elle a essuyées ! Il serait trop long de signaler ici tous les traits touchants qui ont rempli cette vie toute de dévouement et de charité. La reconnaissance se chargera elle-même de ce soin, elle publiera ces pieuses libéralités qu'une admirable humilité aurait voulu dérober à la connaissance publique. Oui, on entendra longtemps les malheureux répéter qu'en perdant leur Evêque ils perdirent leur meilleur appui et leur plus insigne bienfaiteur.

» C'est sans doute, N. T. C. F., renouveler tous vos regrets que de vous retracer ainsi toutes les précieuses qualités du Pontife, selon le cœur de Dieu, qui a laissé cette Eglise veuve et désolée : mais n'est-ce pas en même temps adoucir l'amertume de votre douleur et la mélanger d'une grande consolation ? Non, tant de vertus ne seront point demeurées sans récompense. Le saint Pontife que nous pleurons est allé dans le ciel recevoir la couronne promise à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin. Il a échangé les peines de cette vie contre les joies ineffables de la vie éternelle. Du trône de gloire qui lui a été préparé, il abaissera sur nous encore ses regards d'amour, il sera toujours notre guide et notre protecteur.

» Toutefois, N. T. C. F., parce qu'au jour de la mort les fautes les plus légères peuvent retarder l'entrée des âmes justes dans le séjour des bienheureux, et parce que telle est la règle de l'Eglise, toujours fidèle à prier en faveur des trépassés, nous vous appelons à prendre part à nos sacrifices et à nos supplications pour le repos de l'âme de Mgr J.-M.-D. de Poulpiquet de Brescanvel, Evêque de Quimper.

» En même temps, nous vous exhortons à unir vos

prières aux nôtres pour demander à Dieu de donner à cette Eglise un Pontife digne de la longue suite de ceux qui l'ont illustrée. »

Le jeudi 7, tout le clergé se rendit à l'Evêché, où se fit la levée du corps. De là, le cortège se dirigea vers la cathédrale, où fut chanté le service funèbre, auquel assistaient toutes les autorités.

Le corps de l'Evêque prit ensuite le chemin de Plouguerneau, où Mgr de Poulpiquet avait demandé à être inhumé, « pour avoir plus de prières ».

Le convoi funèbre partit à deux heures de Quimper, immédiatement après la cérémonie de la cathédrale. Il était ainsi composé : d'abord venait le corbillard, puis la voiture de l'Evêque, où se trouvaient M. Sauveur, vicaire général ; M. Binard, chanoine ; M. Nédélec, curé de Saint-Corentin, et le Supérieur du Séminaire, M. Goujon. Dans une autre voiture, suivaient M. Alexandre, secrétaire du défunt Evêque ; M. Rivoalen, recteur de Plouguerneau, et M. Mercier, curé de Lannilis.

Le cortège arriva à Châteaulin, vers six heures, et fut reçu par le Sous-Préfet, le Maire, le Président du Tribunal, l'Officier de Gendarmerie, et, note le chanoine Binard (1), « grand nombre d'habitans ont suivi le corbillard jusques auprès de la première écluse sur le chemin de port launay ».

L'on arriva au Faou vers neuf heures. Notre chanoine ajoute : « On ne s'est pas arrêté. Aucune cérémonie n'a eu lieu parce qu'il étoit trop tard ». A Landerneau, où le passage se fit vers minuit, se trouvait « une députation composée des principaux habitans de Plouguerneau qui étoient venus au devant et comme ils avoient chacun leur monture dans différentes auberges, avant que tous furent réunis, cela nous retarda une grande demie heure ».

(1) Archives du Chapitre.

Des cavaliers se joignirent au cortège. A leur tête se placèrent quatre ecclésiastiques.

Le passage à Ploudaniel se fit vers trois heures du matin. « On a sonné un glas qui a duré très longtemps, nous entendions les cloches bien avant d'arriver et on les a entendues longtemps après avoir passé le bourg. »

A Lesneven, à cinq heures, pas de manifestation de ce genre, car le convoi avait de l'avance, ne devant arriver qu'à huit heures.

Puis l'on s'approche de Plouguerneau. A sept heures, le cortège fait une halte près d'une petite chapelle, à une demi-lieue de cette bourgade. Puis il se remet en route, très lentement, tellement la foule encombra le chemin. Dans une église bondée, où figurait notamment le Sous-Préfet de Brest, eut lieu le service funèbre. Puis l'inhumation se fit au pied de la croix du cimetière où le bon Evêque avait demandé à dormir son dernier repos, sur la terre qui l'avait vu naître, au milieu des habitants d'une paroisse qu'il avait régie pendant plusieurs années.

Le mardi 2 Juin, le cœur de Mgr de Poulpiquet, renfermé dans une boîte de plomb qu'enveloppait une caisse de chêne, fut transporté solennellement de l'Evêché de Quimper à la cathédrale, et déposé sous le catafalque. A l'Evangile de la messe, Mgr Graveran, successeur du prélat défunt, prononça son oraison funèbre. L'Office terminé, le cœur de ce dernier fut conduit processionnellement à la chapelle de la Victoire, pour y être déposé dans le caveau le plus proche de l'autel, du côté de l'Epître.

En affluence, le clergé avait assisté à la cérémonie. « Il y avait grand nombre de prêtres, note M. Binard, de Brest, Carhaix, Quimperlé, le Cap et tous les environs. Ces Messieurs ont tous été invités à dîner au Séminaire. »

En 1852, lors de la reconstruction de l'église de Plouguerneau amplement élargie, le mausolée de Mgr de

Poulpiquet, avec le consentement de la famille, fut utilisé pour la confection de deux autels latéraux (1). La table du monument demeure à la place approximative où fut le tombeau. Elle porte l'inscription suivante:

Hic, in optato Juxta ecclesiam quam olim pie rexit tumulo
appositus ad patres jacet illustrissimus ac reverendissimus D. D.
Joannes Maria Dominicus de Poulpiquet de Brescanvel
Doctor Sorbonicus Episcopus Corisopitensis.
Avitæ fidei confessor et custos, alter apostolica charitate Christus
populi sollicitudine pater, clericorum pietate forma,
Zelo sacerdotum amor et exemplar omnibus omnia factus ex animo,
In adversis corroboravit quod ampliavit in prosperitate templum.
Lugent innumeri quos enutrivit pauperes
præbyteri quibus providit de senectute bona,
novi quos conduxit in vineam operarii et quibus perpetuum
ad altare consociavit adoratores angeli pacis lugent.
Natus die IV augusti M.DCC.LIX Ecclesiam corisopitensem feliciter
rexit annos XV menses XI dies XIII, obiit die 1^a Maii MDCCCXL.
Requiescat in pace.

Par testament, l'évêque défunt laissait à sa famille l'ensemble de ses biens. Il favorisait les Filles du Saint-Esprit de Plouguerneau d'une inscription de rente de 1.084 francs, pour être distribuée annuellement aux pauvres de la paroisse. A la Fabrique il donnait une rente de 250 francs. Il attribuait 3.000 francs au Grand Séminaire de Quimper, puis une somme de 1.000 francs à chacun des établissements suivants : hôpital de Saint-Pol de Léon, Filles du Saint-Esprit de Quimper, Filles de la Providence de Quimper, Filles de la Providence de Saint-Pol. Il n'oubliait pas son personnel domestique, gratifié de diverses libéralités.

(1) Le 21 Septembre 1853, lendemain du jour où l'église fut consacrée, les reliques de Mgr de Poulpiquet furent transférées du cimetière à l'église, où l'oraison funèbre du défunt fut prononcée en breton par M. le chanoine Alexandre.

CHAPITRE VI

L'Oraison funèbre. ⁽¹⁾

L'oraison funèbre de Mgr de Poulpiquet, prononcée le 2 Juin 1840, par Mgr Graveran, est un morceau de belle tenue littéraire, qui retrace très simplement la carrière si pleine de jours et de bonnes œuvres du prélat défunt. En voici une analyse, avec de larges extraits.

Jean - Marie - Dominique de Poulpiquet descendait « d'une de ces vieilles races bretonnes qui semblent enracinées dans le sol, et avoir puisé dans ce sol généreux les sentiments de religion, d'honneur et de loyauté ». Honorable et grande aux yeux du monde, sa famille se distinguait encore plus par la noblesse de ses sentiments que par celle de son origine.

« Il marqua ses jeunes années par l'amour du travail, une intelligence facile, une heureuse simplicité de caractère. C'est en ces termes qu'en parlait sur la fin de sa vie un homme de grand savoir et d'une franchise austère... le vénérable abbé Péron. Il rappelait avec complaisance ces années de leur noviciat clérical, où son jeune compatriote unissait à la science du théologien la naïveté d'un enfant sans malice, donnant dès lors, sans le savoir, la mesure de sa bonté ; car la bonté la plus engageante est celle que produit l'union d'une intelligence forte et d'un cœur simple. »

Le voici quittant les champs fleuris de la littérature pour les régions sévères de la théologie, étudiant en Sorbonne à côté des Fournier et des de la Luzerne plus tard la gloire de l'épiscopat français. « Il avait mis à profit les leçons de ses maîtres, note l'orateur

(1) Joseph Téphany, *Vie et Œuvres de Mgr Graveran*, Paris, Vivès, 1870, II, p. 293 ss.

sacré, il avait recueilli le fruit de ses généreux efforts, celui que nous avons entendu nous-même, discutant avec une profondeur pleine d'aisance les questions les plus ardues de la science sacrée. Nous avons admiré plus d'une fois l'étendue de son savoir théologique, sa dialectique nerveuse, sa facile élocution latine, et nous avons compris qu'il eût conservé dans l'estime de ses contemporains le renom d'un élève distingué de cette illustre maison de Sorbonne, qui l'avait décoré des palmes glorieuses du doctorat » (1).

L'heure est venue où Jean-Marie-Dominique accourt vers son évêque, qui l'associe à l'administration du diocèse de Léon, « et la voix publique répète bientôt que le vicaire général est marqué pour un auguste héritage. Un prélat d'une haute vertu et d'une capacité supérieure gouvernait à cette époque l'Eglise de Léon : c'est Mgr de la Marche qui a deviné dans l'abbé de Poulpiquet un digne coadjuteur ; déjà sa munificence a doté la ville épiscopale d'un superbe établissement littéraire, sa piété veut encore l'enrichir d'un évêque selon le cœur de Dieu ».

Mais voici la tourmente révolutionnaire qui, brutalement, jette en exil l'évêque et son vicaire général. « Oh ! s'écrie Mgr Graveran, qui racontera leurs misères et leurs douleurs ? On les a vus haletants sur les chemins de la terre étrangère, bégayant un langage nouveau pour mendier le pain de l'indigence et bénir leurs bienfaiteurs. Combien de fois leurs regards humides suivaient à l'horizon le nuage qui passait sur la France, tandis que leurs lèvres redisaient avec tristesse les chants d'Israël captif au bord des fleuves de Babylone ! Que la patrie leur semblait belle ; qu'elle leur semblait aimable, cette patrie si cruelle, quand, de la terre de l'exil, ils la regardaient à travers leurs larmes ! »

(1) Il ne paraît pas que Mgr de Poulpiquet fût docteur en Sorbonne. Il signe toujours *licencié en théologie*.

Mais tout à coup une voix a retenti qui annonce aux malheureux la fin de leur exil. Dans la force de l'âge et la plénitude du talent, l'abbé de Poulpiquet s'est fixé dans sa paroisse natale pour la régir avec le plus grand zèle et en toute simplicité. C'est là que, découvrant le mérite sous le voile de la modestie Mgr de Crouseilhès vient le chercher pour le faire asseoir à ses conseils.

Tandis qu'il seconde ce grand évêque dans l'administration de son diocèse, la voix du monarque le désigne pour l'évêché de Langres. Il se trouble, s'effraie, recule, et un refus nettement articulé répond aux avances du souverain. Était-ce attachement pour la Bretagne ? Disons plutôt que son humilité le conservait à l'église de Quimper. Et l'orateur sacré de remercier la Providence : « Béni soyez-vous, ô mon Dieu ! qui vous êtes servi de ce noble désintéressement pour nous donner un pontife selon votre cœur et nos besoins, un évêque né au milieu de nous, connu de chacun de nous, connaissant lui-même nos mœurs et nos usages, et parlant à nos laboureurs ravis la langue dans laquelle ils ont appris à vous prier et à chanter vos louanges ! »

Le nouvel évêque de Quimper fut éminemment pieux. « Nous l'avons vu, dit Mgr Graveran, dans ces réunions sacerdotales où nous venions nous renouveler dans l'esprit de notre vocation ; nous avons admiré dans notre évêque la plus édifiante régularité. Les pratiques les plus fatigantes n'épuisaient pas sa constance, les exercices les plus répétés ne refroidissaient pas son ardeur ; à quatre-vingts ans, à genoux au milieu de ses prêtres, il récitait la prière matinale, il suivait la méditation spirituelle, puis écoutait avec humilité, lui, prince de l'Eglise, la parole austère et les avis d'un simple missionnaire, et, les conservant dans son cœur, se retirait dans le silence du recueillement. Dans le secret de sa résidence épiscopale, il

montrait, nous le savons, le même amour de la prière, la même ferveur à l'autel, donnant tous les jours la même édification aux prêtres et aux serviteurs employés auprès de sa personne... Ah ! mes Frères, combien de fois, lorsque vous dormiez encore, après une soirée de plaisirs, dans les longues nuits de l'hiver, combien de fois votre évêque a prié pour vous dans son modeste oratoire, entre ses murs humides, et son atmosphère refroidie ! »

Un autre trait qui s'accuse avec éclat dans la physionomie morale de Mgr de Poulpiquet, c'est sa bonté, et ici encore l'orateur sacré apporte son propre témoignage : « Sa bienfaisance, dit-il, a dépensé peu de paroles, mais distribué d'abondantes aumônes. Bien qu'éloigné de cette résidence, nous avons entendu parler mille fois de ses pieuses prodigalités ; nous en avons été par occasion le témoin et le dépositaire. Charitable pontife, si la terre connaissait les trésors que vous avez versés dans le sein du malheur, et l'à-propos de vos offrandes, et la délicatesse de vos procédés, la reconnaissance et l'admiration inscriraient votre nom vénérable dans les annales de la bienfaisance. » En soulageant toutes les infortunes, il se garda bien d'oublier les besoins de ses collaborateurs, et pour les vétérans du sacerdoce il créa une maison de retraite et de repos.

En terminant son oraison funèbre, l'orateur se déclare heureux d'avoir eu cette occasion solennelle de payer à son pieux prédécesseur le faible tribut de sa vénération et de sa reconnaissance.

Nous ne saurions terminer ce travail sans rappeler les liens de profonde et très vive affection qui unissaient Mgr de Poulpiquet et son compatriote : Mgr Le Pape de Trévern. Sous la plume de ce dernier se retrouvent sans cesse les formules enveloppantes de la plus tendre amitié.



J. F. M. E. de Starbuck

Monseigneur LE PAPPE DE TRÉVERN.

En voici une de son avant-dernière lettre à l'Evêque de Quimper :

« Adieu et mille fois chéri. Ne m'oublie pas dans tes prières : j'y ai toute confiance. Donne-les à ton vieux et vieux ami de jeunesse et depuis, et qui le sera jusqu'à son dernier souffle. Adieu, je t'embrasse *chreis va c'halon*. »

De sa dernière missive, datée du 15 Juillet 1839, nous reproduisons quelques passages :

« De toutes les lettres que j'ai reçues, celle du 7 Juillet, qui vient de m'arriver de toi, est la plus excellente, la plus précieuse que j'aie jamais reçue. Je l'ai lue et relue bien des fois depuis que l'ai reçue. Je ne connais rien de si aimable, de si touchant, que l'assurance que tu m'y donnes dans la première phrase, de te « rappeler de ton vieux et fidèle ami, de te rappeler tous » les jours de lui d'une manière particulière au Saint » Sacrifice de l'autel ». Quand je passerais le reste de mes jours, je n'arriverais jamais à t'en remercier assez, cette touchante parole vaut bien mieux pour moi que toutes les amitiés, toutes les promesses que j'aie jamais reçues. Elle est en première ligne ; je connais trop le fond d'où elle est partie pour n'en pas sentir le mérite et la valeur. Reçois ma bien sincère reconnaissance, elle vivra dans mon cœur aussi longtemps que moi-même, et se représentera à mon esprit tous les jours de ma vie ; j'ai toujours prié pour toi avec goût, dorénavant ce sera avec délices.

» Adieu, mon bien aimé, mon cher Poulpiquet ; conserve-toi pour ton diocèse. Tout à toi à jamais de toute mon âme.

» Adieu, adieu, approche que je t'embrasse ! »
